

Sortie de la liste grise du Gafi  
L'Algérie franchit un cap historique

PAGE 6



La sortie de la liste grise consacre les efforts de transparence et de modernisation du système financier algérien.



L'ÉCHO DES RÉSEAUX SOCIAUX

Amel Bent se retire

PAGE 15



CRÉSUS QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Journée nationale de l'artiste

Les lauréats du prix Ali-Maâchi 2026 distingués

PAGE 16



Lutte contre les addictions  
Aït Messaoudene sonne la mobilisation

PAGE 5



Salon «investir en Algérie» à Paris

La diaspora sollicitée

PAGE 6

Lancement du système Apostille  
Finalisation des démarches

PAGE 4



Législatives 2026

PARTICIPATION ÉLECTORALE

Les seniors, arbitres silencieux du scrutin

PAGES 2 et 3



Entre forte participation, poids démographique croissant et désengagement des jeunes, les seniors occupent une place de plus en plus importante dans les équilibres électoraux. Un phénomène qui interpelle à l'heure où les partis politiques multiplient les appels en direction de la jeunesse.

- Aide publique pour la campagne électorale : 937 jeunes candidats en bénéficient
- Législatives du 2 juillet : La campagne bat son plein

JS Kabylie

Yazid Mansouri, nouveau DTS

PAGE 13

Législatives  
2026

## Législative du 2 juillet La campagne bat son plein

Les programmes mis en avant insistent sur l'amélioration du niveau de vie des citoyens et le développement économique.

### LE PT PLAIDE POUR UNE RÉFORME INSTITUTIONNELLE

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a souligné, hier, que la bureaucratie continue d'entraver le développement économique du pays.

Intervenant lors d'un rassemblement à Djelfa, elle a indiqué que cette situation révèle un problème de fonctionnement des institutions. Prenant l'exemple du secteur agricole, la SG du PT a rappelé que l'État accorde un soutien important à ce domaine dans le cadre des lois de finances. Elle a ajouté que plusieurs grands projets ont été lancés par le ministère de l'Agriculture, mais que les agriculteurs continuent de se plaindre de bureaucratie, de discrimination et de malversations.

C'est pourquoi, selon elle, le Parti des travailleurs plaide pour une réforme institutionnelle capable de garantir que les décisions prises au plus haut niveau de l'État soient effectivement appliquées aux échelons inférieurs.

Louisa Hanoune a affirmé que pour être fort, il faut renforcer l'économie nationale. Elle a insisté sur l'importance stratégique de l'agriculture pour la sécurité alimentaire, ainsi que sur le rôle des autres secteurs, notamment la production industrielle. Elle a également appelé à protéger les richesses naturelles et à préserver les secteurs économiques public et privé, producteurs de richesse et pourvoyeurs d'emplois.

Elle a indiqué que son parti s'engage à consolider les acquis réalisés par l'Algérie dans plusieurs domaines, notamment l'ha-



bitat, les infrastructures et les routes, tout en poursuivant les efforts visant à préserver le caractère social de l'État. Pour ce faire, elle a estimé que l'Assemblée nationale doit pleinement exercer ses prérogatives afin de sortir de la situation actuelle, justifiant ainsi la participation de son parti aux élections.

### LE RND DÉFEND LE POUVOIR D'ACHAT

Lors d'un meeting populaire tenu hier à Mila, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mounder Bouden, a réaffirmé l'attachement de son parti au caractère social de l'État et à la construction d'un État fort, dont les politiques publiques placent le citoyen au centre des priorités. Il a également souligné que le renforcement de la

capacité de production nationale constitue une priorité pour le parti.

Concernant la wilaya de Mila, il a indiqué que le RND a plaidé pour la réalisation de plusieurs établissements hospitaliers, dont certains ont déjà été achevés, tandis que les efforts se poursuivent pour finaliser les projets restants, notamment les hôpitaux de Mila et d'Oued El-Nadjah.

Le parti, a-t-il ajouté, œuvre également à la création d'une zone industrielle au nord de la wilaya ainsi que de nouvelles zones d'activité, afin de renforcer le développement économique et de créer des emplois. Mounder Bouden a également affirmé que le RND continuera à plaider pour la réalisation d'une route reliant Mila à Ferdjioa, ainsi que la double voie entre Ferdjioa et Chelghoum El Aid, en raison de leur importance pour fluidifier la circula-

tion et réduire les embouteillages. Convaincu que son parti sera la première force politique au niveau national, il a salué les décisions du président de la République visant à améliorer le pouvoir d'achat, augmenter les salaires et réguler les prix, appelant, par ailleurs, à ce que l'aide sociale soit directement versée à ses bénéficiaires.

### LE FFS MOBILISÉ POUR UN NOUVEAU MODÈLE SOCIAL

Après une étape vendredi dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, le Premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, était hier à Tizi Ouzou, où il a plaidé pour la construction d'un nouveau modèle social.

Selon lui, le FFS place la préservation du pouvoir d'achat et l'amélioration des conditions de vie des citoyens au cœur de ses priorités.

Il a également dénoncé ce qu'il a qualifié de campagne de dénigrement visant son parti et ses cadres, estimant que cibler le FFS revient à s'attaquer à une voix historique du combat démocratique en Algérie. Le leader du FFS a qualifié la participation de son parti aux élections de choix de responsabilité, visant à offrir aux citoyens une véritable représentation au sein de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour défendre leurs droits et libertés.

Il a affirmé que le FFS participe à ces élections pour les gagner afin de porter la voix des citoyens et renouveler l'engagement en faveur d'une Algérie libre, où chaque citoyen peut se reconnaître.

S. Smati

## CAMPAGNE ÉLECTORALE

# Convergence sur la mobilisation nationale

À l'occasion des 11es et 12es journées de la campagne électorale pour les législatives du 2 juillet prochain, les responsables des partis politiques ont poursuivi leurs rencontres de proximité et leurs rassemblements populaires à travers plusieurs wilayas du pays. Au cœur de leurs interventions figurent les questions de développement économique et social, la promotion de l'emploi, le renforcement de la souveraineté nationale ainsi que l'appel à une participation massive au scrutin.

Les différentes formations politiques engagées dans cette échéance ont présenté leurs visions respectives pour accompagner le développement local et national. Plusieurs responsables ont insisté sur la nécessité d'accorder une attention particulière aux régions frontalières, considérées comme des espaces stratégiques pour les échanges commerciaux et le développement du tourisme. D'autres ont mis en avant des programmes visant à moderniser les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de l'agriculture et de l'industrie, tout en favorisant l'investissement créateur d'emplois, notamment au profit des jeunes.

### LE MSP MISE SUR LA RESTAURATION DE LA CONFIANCE

En déplacement à Relizane, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, a axé son discours sur la nécessité de restaurer la confiance entre les citoyens et les institutions. Il a estimé que la forte abstention observée lors de certains rendez-vous



électoraux traduisait une crise de confiance qu'il convient de surmonter par davantage de transparence et de crédibilité dans le processus politique. Le responsable du MSP a défendu le projet politique de sa formation, fondé, selon lui, sur trois piliers : la confiance, la souveraineté et le développement. Il a appelé à l'émergence d'institutions représentatives fortes et à un Parlement capable d'exercer pleinement ses missions de contrôle et de représentation populaire. Abordant les questions économiques, Hassani Cherif a plaidé pour une diversification de l'économie nationale afin de réduire la dépendance aux hydrocarbures. Il a également souligné les potentialités agricoles, industrielles et humaines de la wilaya de Relizane, appelant à lever les contraintes liées au foncier industriel, à améliorer les infrastructures de transport et à soutenir les start-up et les jeunes entrepreneurs.

### EL-BINA MET EN AVANT LES GRANDS PROJETS STRUCTURANTS

À Annaba, le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, a consacré une large partie de son intervention aux grands projets de développement engagés dans l'est du pays. Il a affirmé que l'avenir de l'Algérie repose sur la valorisation des capacités de ses wilayas et sur la réalisation de projets structurants susceptibles de renforcer la croissance économique.

Évoquant notamment les projets liés à l'exploitation minière et aux infrastructures ferroviaires, il a estimé que la wilaya d'Annaba est appelée à devenir un pôle industriel et logistique majeur. Selon lui, ces investissements contribueront à la diversification de l'économie nationale, à l'augmentation des exportations hors hydrocarbures et à la création d'emplois.

Le président d'El-Bina a également insisté sur les enjeux liés à la sécurité hydrique, après les perturbations enregistrées récemment dans l'alimentation en eau potable de plusieurs communes de la wilaya. Il a salué les efforts consentis pour renforcer les capacités de dessalement, la mobilisation des ressources en eau et l'interconnexion des barrages. Par ailleurs, Bengrina a appelé à une mobilisation collective contre les phéno-

mènes de délinquance et de trafic de drogue, soulignant le rôle de la famille, de l'école, des mosquées et des associations dans la protection de la jeunesse.

### LE FLN POUR UN PARLEMENT FORT ET REPRÉSENTATIF

Depuis Tissemsilt, le secrétaire général par intérim du Front de libération nationale (FLN), Tahar Hadjar, a lancé un appel à une participation active aux élections législatives afin de permettre l'émergence d'une Assemblée populaire nationale forte et représentative. Lors d'un rassemblement populaire, il a souligné qu'un taux de participation élevé renforcerait la légitimité des institutions élues et permettrait aux députés d'assurer efficacement leur mission de contrôle de l'action gouvernementale et de transmission des préoccupations des citoyens aux autorités compétentes.

Le responsable du FLN a réaffirmé l'attachement de son parti à la défense des intérêts des citoyens dans les domaines de la santé, du logement et de l'éducation. Il a également insisté sur l'importance de choisir des représentants capables de défendre les droits des habitants et de jouer pleinement leur rôle d'intermédiaires entre la population et les institutions de l'État. Hadjar a, en outre, salué les retombées du programme complémentaire de développement dont a bénéficié la wilaya de Tissemsilt, estimant qu'il a permis d'améliorer les indicateurs de développement dans plusieurs secteurs.

I. Khermane

**Législatives  
2026**

## Participation électorale Les seniors, arbitres silencieux du scrutin

**Entre forte participation, poids démographique croissant et désengagement des jeunes, les seniors occupent une place de plus en plus importante dans les équilibres électoraux. Un phénomène qui interpelle à l'heure où les partis politiques multiplient les appels en direction de la jeunesse.**

**D**epuis le lancement de la campagne électorale pour les législatives du 2 juillet, les chefs de file des formations en lice insistent sur la nécessité d'une mobilisation massive des citoyens, en particulier des jeunes, afin de consolider les institutions du pays et de relever les défis économiques et sociaux.

Tous mettent en avant le rôle central de la jeunesse dans l'Algérie de demain. À Tisemsilt, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, a souligné que «les jeunes Algériens sont appelés à participer activement au développement économique et social du pays». À Constantine, le président du Front El Moustakbal, Fateh Boutbig, a présenté la participation politique comme une responsabilité collective, insistant sur la place essentielle des jeunes dans le développement national.

Si ces appels traduisent la volonté de renforcer l'engagement des nouvelles générations, ils suscitent aussi, chez certains retraités, le sentiment d'être relégués au second plan. Car dans les faits, ce sont souvent les seniors qui constituent le noyau dur de l'électorat.

### UNE PARTICIPATION PLUS RÉGULIÈRE

Disciplinés et attachés à l'acte de vote, les seniors se rendent généralement plus massivement aux urnes que les jeunes. Leur engagement électoral, souvent supérieur à la moyenne, contraste avec la progression de l'abstention chez les actifs et les primototants.

Dans un contexte marqué par l'allongement de l'espérance de vie et le vieillisse-



ment progressif de la population, leur influence électorale tend à croître. Pour beaucoup d'entre eux, le vote demeure un devoir civique et un moyen privilégié de participation à la vie publique.

Cette réalité alimente régulièrement le débat sur l'influence croissante des retraités dans les choix politiques. Sans aller jusqu'à parler d'une démocratie façonnée par les seniors, force est de constater que leur mobilisation régulière leur confère un poids politique souvent supérieur à celui de catégories plus nombreuses mais moins présentes dans les bureaux de vote.

### UN ÉLECTORAT CONVOITÉ

Les seniors constituent aujourd'hui un segment électoral particulièrement observé par les partis politiques. Leur forte participation et leur fidélité aux rendez-vous élec-

toraux en font un électorat stratégique.

Les campagnes électorales leur adressent ainsi de nombreux messages, qu'il s'agisse de pouvoir d'achat, de protection sociale, de santé ou encore de préservation des acquis sociaux. Les formations politiques savent que cet électorat peut peser lourd dans les résultats, notamment lorsque la participation générale demeure modérée. Toutefois, les comportements évoluent également avec l'âge. Après 80 ans, les contraintes liées à la santé ou à la mobilité peuvent entraîner une baisse de la participation. Le vieillissement modifie ainsi progressivement les formes de l'engagement citoyen.

### UNE RÉALITÉ LOIN DES CLICHÉS

Parler des seniors comme d'un bloc homogène serait pourtant réducteur. Cette caté-

gorie regroupe des profils très divers, marqués par des parcours professionnels, des niveaux de revenus et des conditions de vie parfois très différents.

Les préoccupations d'un ancien fonctionnaire ne sont pas nécessairement celles d'un retraité du secteur privé, d'un agriculteur ou d'un ancien travailleur indépendant. À cette diversité sociale s'ajoute une dimension démographique importante : les femmes sont majoritaires parmi les personnes les plus âgées en raison de leur espérance de vie plus élevée.

### LE CHOIX DE LA STABILITÉ

De manière générale, les seniors privilégient davantage les options politiques perçues comme garantes de stabilité et de continuité. Ils se montrent souvent plus prudents face aux projets de rupture ou aux discours radicaux.

Cette tendance contribue à jouer un rôle modérateur dans la vie politique, en favorisant les solutions jugées les plus rassurantes ou les plus prévisibles.

Au-delà des statistiques électorales, c'est une véritable question d'équilibre générationnel qui se pose. Le poids croissant des seniors, conjugué à la faible mobilisation des jeunes, soulève un défi démocratique majeur : comment assurer une représentation harmonieuse des différentes générations dans les choix collectifs ?

Dans un système où chaque bulletin a la même valeur, la démographie devient un facteur politique déterminant. Et dans ce paysage en mutation, les seniors apparaissent plus que jamais comme des acteurs discrets, mais influents, des équilibres électoraux contemporains.

Smail Rouha

## AIDE PUBLIQUE POUR LA CAMPAGNE ÉLECTORALE 937 jeunes candidats en bénéficient

Le nombre de candidats bénéficiaires de l'aide allouée par l'État pour la prise en charge des frais de campagne électorale des jeunes candidats figurant sur des listes indépendantes s'élève à 937 jeunes, représentant 125 listes réparties à travers différentes wilayas du pays, dans le cadre des élections législatives du 2 juillet prochain, selon le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Karim Khelfane.

Dans une déclaration à l'APS, Khelfane a précisé que ces bénéficiaires sont des candidats âgés de moins de 40 ans à la date du scrutin, engagés sur des listes indépendantes, et répartis sur l'ensemble du territoire national.

Dans le même cadre, 31 jeunes candidats de listes indépendantes à l'étranger, répartis sur les huit circonscriptions géographiques, ont également bénéficié de cette aide fixée à 300.000 DA.

Cette mesure est appliquée conformément aux dispositions de l'article 122 de la loi organique relative au régime



électoral, maintenue dans sa version amendée, en tant qu'engagement des pouvoirs publics envers les jeunes candidats, a indiqué Khelfane. Le décret exécutif n°26-173 du 10 mai 2026 précise les modalités d'octroi de cette aide, conditionnée par le dépôt d'un dossier comprenant une demande signée, une copie de la carte nationale d'identité, un programme des activités de campagne, des factures pro forma détaillées des

dépenses établies au nom de la liste, ainsi qu'un relevé d'identité bancaire du compte unique ouvert pour le financement de la campagne. Concernant le déroulement de la campagne électorale, l'Anie a indiqué avoir reçu 538 signalements relatifs à des dépassements enregistrés au niveau national et à l'étranger depuis le lancement de la campagne des législatives du 2 juillet.

L'Autorité a également recensé 96 publications sur les

réseaux sociaux ayant donné lieu à des mesures juridiques, ces cas étant transmis aux instances compétentes après qualification juridique conformément aux textes en vigueur.

Une commission de suivi quotidien des dépassements a été mise en place afin de surveiller les incidents susceptibles d'affecter le bon déroulement de la campagne ou de porter atteinte à la liberté de choix des électeurs. Dans le cadre de la communication électorale, des irrégularités ont été constatées, notamment des cas où certains candidats ont affiché uniquement les photos des mandataires de listes, en violation de l'obligation légale d'inclure les noms et photographies de l'ensemble des candidats.

L'Anie a rappelé que cette exigence vise à garantir l'égalité des chances entre les candidats et à permettre aux électeurs d'identifier l'ensemble des postulants figurant sur chaque liste, en précisant que des mises en demeure ont été adressées aux contrevenants. **R. N.**

### AFFICHAGE DES LISTES

## L'Anie recadre les candidats

L'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a appelé, vendredi, dans un communiqué, les candidats aux élections législatives du 2 juillet prochain à respecter strictement les procédures et formats d'affichage de leur candidature, notamment la publication de la liste complète des candidats sans exception ainsi que l'inclusion d'une photographie pour chacun d'eux.

L'Anie a indiqué que cette mise au point intervient à la suite d'irrégularités constatées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays concernant les modalités d'affichage des candidatures dans les espaces publics dédiés. L'Autorité a souligné que ces manquements portent atteinte au principe d'équité et d'égalité des chances entre les candidats figurant sur une même liste, ainsi qu'entre les différentes listes en compétition. Dans ce cadre, l'instance électorale a exhorté l'ensemble des candidats à se conformer aux règles encadrant la publication des candidatures, insistant particulièrement sur l'obligation d'afficher l'ensemble des noms composant chaque liste, accompagnés de leurs photographies respectives.

L'Anie a précisé que tout non-respect de ces dispositions exposera ses auteurs aux sanctions prévues par l'article 46 de l'ordonnance n°21-01 du 10 mars 2021, relative au régime électoral, modifiée et complétée. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du décret présidentiel n°26-145 du 4 avril 2026 portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale prévue le jeudi 2 juillet 2026, ainsi que conformément aux dispositions de l'article 82 de la même ordonnance organique relative au système électoral.

## LANCEMENT DU SYSTÈME APOSTILLE

# L'Algérie finalise les démarches

**En prévision du lancement officiel du système Apostille, prévu le 9 juillet, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a tenu, par visioconférence, une réunion technique de coordination au profit de l'ensemble des wilayas.**

« **D**ans le cadre des préparatifs en cours pour la mise en œuvre du système Apostille en Algérie, et conformément aux recommandations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à garantir la pleine préparation des services concernés et à accompagner les différentes étapes du lancement officiel de ce système, une réunion technique de coordination par visioconférence a été tenue au profit de l'ensemble des wilayas, en prévision du lancement officiel de ce système, dans le cadre de l'adhésion de l'Algérie à la convention de La Haye, supprimant l'exigence de légalisation des actes publics étrangers», précise un communiqué du ministère. Cette rencontre a permis d'examiner les différents aspects liés à l'activation de ce système. A ce titre, des exposés détaillés ont été présentés sur le cadre juridique et réglementaire de l'Apostille, en sus de l'explication du volet pratique relatif à la plateforme numérique dédiée au traitement des demandes, tout en clarifiant les procédures et les conditions d'accès ainsi que les modalités de son utilisation par les services compétents. Il a été également question de «l'ensemble du processus de traitement des demandes d'Apostille, des mécanismes de réception, d'examen et de réponse aux dossiers, conformément aux normes et procédures en vigueur, dans le but d'assurer un service public moderne et efficace répondant aux aspirations des citoyens et des opérateurs».



### FORMATION SPÉCIALISÉE

Dans ce contexte, «une formation spécialisée a été dispensée au profit de plusieurs grandes wilayas qui seront chargées d'encadrer cette opération et d'accompagner sa généralisation à l'échelle nationale», tout en soulignant «l'importance de garantir la disponibilité humaine, technique et logistique nécessaire pour la réussite de ce projet numérique». A ce propos, rappelant aussi que le ministère des Affaires étrangères et le Haut-Commissariat à la numérisation ont organisé, le 4 juin, un atelier de formation au profit des formateurs relevant des différentes administrations et autorités compétentes char-

gées de la délivrance de l'Apostille, en prévision de l'entrée en vigueur de ce système à compter du 9 juillet prochain. Au terme de la réunion, l'accent a été mis sur «l'impératif de respecter les délais fixés pour la finalisation des différentes dispositions organisationnelles et technique, et de veiller à la pleine préparation des services concernés dans l'ensemble des wilayas, conformément aux recommandations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, relatifs au suivi minutieux des différentes étapes de mise en œuvre de ce projet et à la garantie de son entrée en service dans les meilleures conditions, à même de contribuer à l'améliora-

tion de la qualité du service public et à la simplification des procédures administratives au profit des citoyens», conclut le communiqué.

### FIN DES TRACASSERIES ADMINISTRATIVES

Le système de l'Apostille remplacera ainsi, dès le 9 juillet, les procédures de légalisation classiques pour les documents publics destinés à être utilisés hors du territoire national auprès des Etats membres de la Convention. En vertu de cette transition, les services de l'état civil au niveau du ministère des Affaires étrangères et de ses annexes régionales à Constantine, Oran et Ouargla cesseront, à compter du 9 juillet, de légaliser les documents publics délivrés par les ministères de l'Intérieur et des Collectivités locales, et des Transports, de la Justice, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Education nationale, ainsi que de la Formation et de l'Enseignement professionnels, lorsqu'ils sont destinés aux Etats membres de la Convention, avant sa généralisation aux autres ministères et institutions avant la fin de l'année en cours. Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a expliqué que «cette démarche entraînera un changement dans les procédures de légalisation des documents publics destinés à être utilisés à l'étranger», lesquelles, a-t-il dit, deviendront «plus simples, plus fluides et plus accessibles pour les usagers de ces documents».

Synthèse R. N.

### ASSOCIATION DES AUTORITÉS ANTI-CORRUPTION D'AFRIQUE

## L'Algérie décroche un siège au bureau exécutif

L'Algérie, représentée par la Haute-Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), a décroché le poste de deuxième vice-président du bureau exécutif de l'Association des autorités anti-corruption d'Afrique (AAACA), pour un mandat de quatre ans, en marge des travaux de l'Assemblée générale de l'Association, clôturés jeudi à Nairobi (Kenya), indique un communiqué de l'Autorité. L'élection de l'Algérie est intervenue à l'occasion du renouvellement des structures du bureau exécutif de l'Association, en obtenant 26 voix sur un total de 30, un résultat qui «reflète la confiance dont jouit l'expérience algérienne au niveau africain en matière de promotion de la transparence, de prévention et de lutte contre la corruption», selon la même source. Les travaux de l'Assemblée générale ont examiné, deux jours durant, plusieurs questions liées au renforcement de la coopération africaine dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption. Le programme de la dernière journée a vu la présentation d'un exposé sur les perspectives de coopération avec plusieurs partenaires internationaux, mettant l'accent sur les moyens de renforcer les partenariats et l'échange d'expertises en soutien aux efforts des instances africaines compétentes, avant de procéder au vote. Intervenant à cette occasion, les représentants de la HATPLC ont réaffirmé l'engagement de l'Algérie à accompagner les pays africains dans leurs efforts visant à prévenir et lutter contre la corruption, à travers le partage des meilleures pratiques, à la faveur de l'expérience acquise par l'Algérie grâce à son adhésion au bureau exécutif de l'AAACA, en qualité de représentant des pays d'Afrique du Nord depuis 2022, conclut le communiqué.

### CONFÉRENCE SUR LA JUSTICE RÉPARATRICE LIÉE À LA TRAITE DES ESCLAVES

## Nasri prend part aux travaux de clôture

Représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri a pris part aux travaux de clôture de la Conférence consultative de haut niveau sur la justice réparatrice et les réparations historiques liées à la traite transatlantique des esclaves, a indiqué, hier, un communiqué du Conseil. Les travaux de clôture, tenus vendredi à Accra (Ghana), ont comporté plusieurs séances consultatives consacrées aux principaux axes de la Conférence, notamment «les questions de justice réparatrice et de réparations historiques, la restitution du patrimoine culturel spolié, ainsi que les cadres juridiques et institutionnels susceptibles de garantir l'équité et la réparation des préjudices», outre l'examen des mécanismes de mise en œuvre et de suivi. Les travaux ont également été sanctionnés par l'adoption du document final et du cadre mondial post-adoption de la résolution, reflétant la volonté commune des Etats participants de promouvoir la justice historique et de préserver la mémoire collective des peuples affectés. A l'issue des travaux de la Conférence,



Nasri a assisté, aux côtés des hauts responsables des Etats et organismes participants, à une cérémonie traditionnelle organisée à Fort d'Osu, «l'un des principaux témoins historiques de la traite transatlantique des esclaves et des tragédies humaines qu'elle a engendrées au fil des générations». Cette cérémonie a été une occasion de rendre hommage aux millions d'Africains déportés de force hors du continent. Il a été souligné «les liens histo-

riques et humains qui les unissent aux peuples africains», dans un message symbolique appelant à l'ancrage des valeurs de justice, de dignité et de réconciliation. La cérémonie a également été marquée par la commémoration de la journée de libération Juneteenth, symbolisant l'émancipation définitive des Afro-Américains asservis. A ce propos, l'importance de préserver la mémoire historique et de renforcer les efforts internationaux visant la lutte contre toutes les formes de discrimination et de racisme a été mise en avant, ainsi que l'édification d'un avenir fondé sur l'équité, la reconnaissance des droits et la justice entre les peuples, ajoute la même source. En marge des travaux de la Conférence, une cérémonie traditionnelle a été organisée en l'honneur de plusieurs hauts responsables et personnalités participantes, dont le président du Conseil de la nation, dans un geste symbolique traduisant l'esprit d'amitié et de reconnaissance mutuelle entre les peuples et qui concrétise les dimensions culturelles et humaines ayant caractérisé cette rencontre internationale.

# CRÉBUS

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

### DIRECTEUR DE PUBLICATION

SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com  
cresusdz@gmail.com  
Tél. : 044 40 74 96

### DIRECTEUR DE REDACTION

SAID MEKLA

### REDACTRICE EN CHEF

ASSIA MEKHENNEF

### Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1<sup>er</sup> MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719  
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz  
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger  
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité  
s'adresser à : l'Entreprise  
Nationale de Communication,  
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue  
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45  
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

## LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS

# Aït Messaoudène sonne la mobilisation

**La lutte contre les addictions exige une approche globale fondée sur la prévention, la prise en charge thérapeutique, la réinsertion et la coordination entre tous les acteurs concernés.**

Le renforcement de la lutte contre les addictions et l'amélioration de la prise en charge des personnes concernées figurent parmi les priorités des pouvoirs publics. C'est dans cette perspective que le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a présidé, hier, à Alger, l'ouverture d'une rencontre nationale consacrée au renforcement des capacités des professionnels exerçant dans les centres de traitement des addictions.

Organisée à l'École nationale de management et d'administration de la santé de La Marsa, à Bordj El Bahri, cette rencontre a réuni des cadres de l'administration centrale, des experts algériens et internationaux, des universitaires ainsi que des représentants de plusieurs secteurs concernés par cette problématique. L'objectif affiché est de consolider les compétences des intervenants et d'améliorer la qualité des services de prévention, de traitement et de réinsertion destinés aux personnes souffrant d'addictions.

**UN DISPOSITIF NATIONAL EN CONSTANTE EXPANSION**



Dans son allocution d'ouverture, le ministre a souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés pour développer les mécanismes de prise en charge et adapter les réponses sanitaires à l'évolution du phénomène. Il a rappelé que l'Algérie a progressivement renforcé son dispositif depuis la création des premiers centres spécialisés à la fin des années 1990.

Aujourd'hui, le réseau national compte cinq centres hospitalo-universitaires spécialisés dans le traitement des addictions et cinquante centres de soins ambulatoires répartis à travers le territoire national. Cette couverture permet de rapprocher les services de prévention et de traitement des citoyens, tout en répondant à une demande croissante en matière de soins spécialisés.

Le ministre a également mis en avant les efforts engagés par l'État

pour faire face aux différentes formes d'addiction et limiter leurs conséquences sanitaires, sociales et économiques. Il a rappelé que cette démarche s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une importance particulière à la lutte contre les fléaux sociaux et notamment contre la consommation de drogues.

### UNE APPROCHE MULTISECTORIELLE

Face à un phénomène qui touche plusieurs catégories de la société, les autorités misent sur une approche globale associant prévention, soins, accompagnement psychologique et réinsertion. Pour Mohamed Seddik Aït Messaoudène, la réussite de cette stratégie passe nécessairement par une meilleure coordination entre les différents acteurs

concernés.

C'est dans cet esprit que le ministre a insisté sur l'importance du dialogue et de la coopération entre les secteurs directement impliqués dans ce dossier, notamment ceux de la santé et de la justice. Il a estimé que la lutte contre les addictions ne peut être efficace sans une approche multisectorielle fondée sur la complémentarité des missions et la convergence des efforts.

Au-delà des aspects organisationnels, cette rencontre vise également à renforcer les compétences des professionnels de santé confrontés quotidiennement à la prise en charge des patients souffrant de troubles addictifs. Les participants ont ainsi bénéficié d'un programme scientifique riche comprenant plusieurs communications animées par des experts nationaux et internationaux.

Ces interventions ont permis de présenter les dernières avancées scientifiques dans le domaine des addictions, les nouvelles approches thérapeutiques ainsi que les pratiques cliniques reconnues à l'échelle internationale. Elles ont également offert un espace d'échange d'expériences et de partage des bonnes pratiques entre les différents intervenants.

Le ministre a, par ailleurs, salué le travail des formateurs et des experts mobilisés pour l'encadrement de cette rencontre, mettant en avant leur contribution à l'amélioration des compétences professionnelles et à la diffusion des connaissances scientifiques les plus récentes.

### DES RECOMMANDATIONS ATTENDUES

À l'issue des travaux, les participants sont appelés à formuler des recommandations susceptibles de contribuer à l'élaboration de nouveaux mécanismes d'organisation et de coordination. Ces propositions devraient permettre de renforcer le cadre réglementaire, de clarifier les responsabilités des différents intervenants et d'améliorer davantage le système national de prévention et de prise en charge des addictions.

À travers cette rencontre, les autorités sanitaires réaffirment leur volonté de faire de la lutte contre les addictions un chantier permanent, fondé sur la formation continue, l'expertise scientifique et la coopération intersectorielle, afin de mieux protéger la santé publique et d'offrir aux personnes concernées des perspectives réelles de rétablissement et de réinsertion.

R. N.

## MODERNISATION DU SERVICE PUBLIC

# Abdelhak Saihi fixe le cap

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a présidé une réunion de suivi consacrée à l'évaluation des activités de son département entre le 24 mai et le 17 juin en cours, ainsi qu'au contrôle de la mise en œuvre des orientations précédemment données visant l'amélioration des prestations du service public, selon un communiqué du ministère.

Cette rencontre, tenue jeudi dernier dans le cadre du suivi périodique des activités de l'administration centrale, a permis au ministre d'écouter les exposés présentés par les responsables des différentes structures centrales. Ces interventions ont porté sur l'état d'avancement des programmes et activités en cours, les principales difficultés rencontrées, ainsi que les perspectives de travail envisagées pour la prochaine période.

Dans ce cadre, Abdelhak Saihi a insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts visant à améliorer la performance du secteur et à élever la qualité du service public à un niveau d'efficacité optimal. Il a souli-

gné que cet objectif passe par l'intensification des actions de sensibilisation et d'information, ainsi que par le renforcement du travail de proximité, afin de rapprocher davantage l'administration du citoyen et de répondre à ses préoccupations avec célérité et efficacité. Le ministre a également mis l'accent sur l'importance d'une prise en charge rigoureuse et continue des différents dossiers soulevés au niveau de son secteur. Il a appelé à leur traitement dans les meilleurs délais, tout en renforçant la coordination entre les différentes structures et services, afin de garantir la cohérence de l'action administrative et l'efficacité des interventions sur le terrain.

Abdelhak Saihi a, en outre, insisté sur la nécessité d'ancrer une véritable culture de vigilance au sein des établissements et organismes sous tutelle. Cette démarche repose sur un suivi permanent des activités, permettant de détecter rapidement les dysfonctionnements éventuels et d'y apporter les corrections nécessaires en temps opportun, dans une logique d'amélioration continue du service public.

### GESTION DES RECOURS LIÉS À L'ALLOCATION CHÔMAGE

S'agissant des dispositifs d'insertion et d'accompagnement des jeunes, le ministre a rappelé l'importance de veiller à l'examen attentif des recours introduits par les jeunes n'ayant pas pu bénéficier de l'allocation chômage, via la plateforme numérique Inssat mise à leur disposition. Il a souligné que ces demandes doivent être traitées avec transparence, équité et dans le respect des délais, afin de renforcer la confiance des citoyens dans les mécanismes de gestion administrative.

Dans le même registre, le ministre a appelé à poursuivre les efforts de communication et de sensibilisation autour des droits et obligations des usagers du service public. Selon lui, cette démarche est essentielle pour consolider les principes de transparence et d'équité dans le traitement des préoccupations des citoyens, tout en améliorant la qualité de la relation entre l'administration et les usagers.

À l'issue de cette réunion, Abdelhak Saihi a réaffirmé la nécessité de poursuivre

la mise en œuvre des orientations relatives à la modernisation de l'administration. Cela inclut la généralisation de la numérisation, la simplification des procédures administratives, ainsi que la rationalisation des dépenses et le renforcement des mécanismes de gouvernance.

Le ministre a estimé que ces réformes structurelles constituent un levier essentiel pour améliorer le rendement global du secteur et élever la qualité des services publics fournis aux citoyens. Il a ainsi insisté sur la poursuite des efforts engagés dans une dynamique de réforme continue, visant à adapter l'administration aux exigences actuelles en matière d'efficacité, de transparence et de proximité.

Cette réunion s'inscrit dans une série de rencontres régulières visant à assurer un suivi rigoureux de l'action du secteur du travail et de la sécurité sociale, dans un contexte marqué par des attentes croissantes des citoyens en matière de qualité de service public et d'amélioration des dispositifs d'accompagnement social.

R. N.

SORTIE DE LA LISTE GRISE DU GAFI

# L'Algérie franchit un cap historique

La sortie de la liste grise consacre les efforts de transparence et de modernisation du système financier algérien.

La décision du Groupe d'action financière (Gafi) de retirer l'Algérie de sa «liste grise» marque une étape significative dans le repositionnement du système financier national sur l'échiquier international. Annoncée vendredi 19 juin à l'issue de la session plénière de l'organisation, cette sortie consacre plusieurs années de réformes profondes engagées par les autorités algériennes pour renforcer la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la criminalité financière.

Cette reconnaissance intervient après un processus de mise en conformité jugé exigeant par les experts du Gafi, fondé sur un plan d'action détaillé auquel l'Algérie s'est attelée depuis son inscription sur la liste grise en octobre 2024. La délégation algérienne, conduite par le ministre des Finances Abdelkrim Bouzred et le gouverneur de la Banque d'Algérie Mohammed Lamine Lebbou, a activement pris part aux travaux, illustrant l'implication des plus hautes autorités dans ce chantier stratégique.

## DES PROGRÈS SALUÉS

Dans son évaluation, le Gafi a salué les progrès «significatifs» réalisés par l'Algérie, soulignant une volonté politique forte et une coordination institutionnelle renforcée. L'organisation internationale a notamment mis en avant l'amélioration des mécanismes de contrôle financier, la montée en puissance des outils de détection des transactions suspectes et le renforcement du dispositif de transparence économique.

Au cœur des réformes engagées, figurent la modernisation du cadre législatif, l'élargissement de la définition des infractions économiques, ainsi que l'introduction de nouvelles obligations en matière d'iden-



tification des bénéficiaires effectifs des entreprises. Le Parlement algérien a également adopté, en avril dernier, des amendements importants visant à aligner la législation nationale sur les standards internationaux, notamment en matière de lutte contre la fraude fiscale et le financement illicite.

Dans le même élan, des mécanismes de coopération interinstitutionnelle ont été consolidés entre la Direction générale des impôts, les autorités judiciaires et les services de sécurité afin de renforcer l'échange d'informations et d'améliorer la traçabilité des flux financiers. Ces efforts ont été complétés par des inspections renforcées dans les secteurs jugés sensibles, accompagnées de sanctions plus dissuasives.

Un signal fort pour les investisseurs

Cette sortie de la liste grise est perçue par les autorités comme une validation internationale du chemin parcouru. Elle constitue, selon plusieurs responsables, un signal de confiance envoyé aux investisseurs et aux partenaires économiques. Elle devrait également contribuer à améliorer la réputation financière du pays et à faciliter les échanges avec les institutions financières mondiales.

Sur le plan économique, cette décision est accueillie favorablement par les acteurs du secteur privé. Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a estimé qu'il s'agit d'un «signal positif» pour l'économie nationale. Selon lui, cette avancée vient consacrer les efforts entrepris en matière de transparence et de gouvernance, tout en

renforçant la confiance des opérateurs économiques et des partenaires internationaux.

Le CREA considère que cette évolution pourrait accroître l'attractivité de l'économie algérienne, faciliter l'investissement et encourager une dynamique de croissance plus soutenue. Une orientation qui, selon son président, appelle à poursuivre les réformes afin de consolider une économie plus compétitive et mieux intégrée aux marchés mondiaux.

## UNE MOBILISATION COLLECTIVE SALUÉE

Dans la continuité de cette dynamique, la ministre du Commerce intérieur, Amel Abdelatif, a souligné l'importance du travail collectif ayant conduit à cette réussite. Elle a salué l'engagement des cadres de son département ainsi que ceux du Centre national du registre du commerce, mettant en avant une coordination intersectorielle «efficace et rigoureuse».

Au-delà des félicitations, la sortie de la liste grise ouvre une nouvelle phase de vigilance et de consolidation. Le Gafi a, en effet, rappelé que la poursuite de la coopération reste essentielle afin de préserver les acquis et d'éviter tout retour en arrière. Les autorités algériennes ont, de leur côté, réaffirmé leur engagement à maintenir le cap des réformes et à renforcer durablement le dispositif national de conformité financière.

Pour l'Algérie, cette décision dépasse le simple cadre technique. Elle s'inscrit dans une stratégie plus large de modernisation économique et institutionnelle, visant à renforcer la confiance, attirer les investissements et consolider la place du pays dans l'économie mondiale.

Assia M.

## SALON «INVESTIR EN ALGÉRIE» À PARIS

### La diaspora sollicitée

La première édition du «Salon Investir en Algérie», prévue les 4 et 5 juillet et organisée en partenariat avec Beur FM, se tiendra au Cube Garges, à Garges-lès-Gonesse, dans la banlieue nord de Paris. L'événement occupera un espace de 10.000 m<sup>2</sup>.

Ce rendez-vous de la diaspora économique algérienne ambitionne de devenir une référence pour celles et ceux qui souhaitent comprendre le marché algérien, développer un projet, identifier des partenaires ou explorer des secteurs porteurs. Entrepreneurs, investisseurs, institutions et porteurs de projets se retrouveront autour d'un objectif commun : créer des passerelles solides entre l'Algérie, sa diaspora et les acteurs économiques internationaux.

Le salon s'adresse en priorité aux membres de la diaspora souhaitant investir et contribuer au développement économique du pays. Il permettra de rencontrer des acteurs déjà implantés en Algérie ou engagés dans des échanges avec le marché local.

## VALORISATION DU MADE IN ALGERIA

Cette première édition sera également une vitrine du made in Algeria, à travers des entreprises

issues de différents secteurs. L'objectif est de mettre en valeur la diversité économique du pays, ses capacités de production, ses compétences industrielles et ses perspectives à l'export. L'événement s'inscrit dans une dynamique de rapprochement entre l'Algérie et sa diaspora en France.

Au programme, des conférences, des rencontres professionnelles, des expositions d'entreprises et un accompagnement entrepreneurial offriront un cadre concret aux initiatives d'investissement liées à l'Algérie. Les visiteurs pourront découvrir des entreprises algériennes ainsi que des structures portées par des membres de la diaspora.

Les secteurs représentés seront variés : énergies renouvelables, industrie et électronique, bâtiment et immobilier, textile, cosmétique, santé et bien-être, agriculture, import-export, conseil et accompagnement, ainsi que l'innovation et les startups.

La diaspora algérienne en France entend aujourd'hui renforcer son rôle dans le développement économique du pays. La communauté algérienne et franco-algérienne joue déjà un rôle important dans le tissu économique, étant à l'origine d'environ une création d'entreprise sur cinq



en France. Cette dynamique repose sur des réseaux structurés qui facilitent les échanges et les investissements.

Des associations et réseaux professionnels fédèrent les talents et accompagnent les initiatives économiques de la diaspora. De nombreux entrepreneurs issus de cette communauté évoluent dans la tech, l'industrie et le conseil. Parmi les figures du monde des affaires figure notamment Hakim Djaballah, entrepre-

neur et scientifique reconnu dans le domaine de la biotechnologie et de la santé. D'autres dirigeants et fondateurs de startups innovantes participent également à cette dynamique, notamment dans le numérique et les technologies.

## DES PASSERELLES ÉCONOMIQUES

De nombreux jeunes entrepreneurs algériens sont actifs au sein de réseaux comme la French Tech

Alger, favorisant les échanges entre la France et l'Algérie.

Au-delà des entrepreneurs indépendants, des cadres d'origine algérienne occupent des postes à haute responsabilité dans de grands groupes internationaux et institutions financières en Europe. Des organisations patronales comme le Medef contribuent également à renforcer ces passerelles économiques.

Des réseaux professionnels et espaces d'entraide facilitent l'échange d'informations juridiques et fiscales pour les entrepreneurs algériens en France. L'accord franco-algérien de 1968 facilite par ailleurs la création d'entreprise et l'installation durable des porteurs de projets grâce au titre de séjour commerçant. Selon la Banque mondiale, les transferts de fonds de la diaspora vers l'Algérie s'élèvent à environ 1,9 milliard de dollars par an, soit près de 0,7% du PIB national. La diaspora représenterait environ 12% de la population active en France, soit près de 3,7 millions de travailleurs. Sa contribution indirecte à l'économie française est estimée à environ 120 milliards d'euros, dont une part significative liée à la présence algérienne.

H. A.

## GARA DJEBILET

# Le projet passe en phase de suivi accéléré

*Le chantier ferroviaire de Gara Djebilet est placé sous suivi rigoureux afin d'assurer la coordination entre les différents secteurs et l'achèvement des travaux dans les délais.*

**D**ans la continuité de la réunion ministérielle tenue le 18 juin 2026 au siège du ministère des Hydrocarbures, consacrée au suivi de l'avancement du projet d'exploitation de la mine de Gara Djebilet et de ses projets connexes, notamment dans les domaines du transport et de la transformation industrielle, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, hier, une réunion de coordination au siège de son département ministériel.

Cette rencontre s'est déroulée en présence de cadres centraux des ministères des Travaux publics et des Infrastructures de base, de l'Intérieur et des Collectivités locales, ainsi que du Transport. Y ont également pris part le directeur général de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires et ses cadres, ainsi que des représentants de la Société nationale des transports ferroviaires.

## SUIVI DÉTAILLÉ DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES

L'ordre du jour de la réunion s'est concentré sur le suivi de l'état d'avancement des infrastructures et des installations d'accompagnement liées au projet d'exploitation de la mine de Gara Djebilet. Une attention particulière a été accordée aux lignes ferroviaires Béchar-Gara Djebilet et Béchar-Oran, considérées comme des axes structurants du dispositif de transport du minerai de fer.



Les participants ont passé en revue les différentes mesures engagées pour renforcer les capacités de transport ferroviaire, notamment en matière de systèmes de signalisation et de communication, ainsi que les équipements finaux indispensables à la mise en œuvre du plan de transport du minerai.

## LEVÉE DES CONTRAINTES

Les travaux de la réunion ont également porté sur l'examen détaillé des mesures prises pour accélérer le rythme de réalisation des différents tronçons et ouvrages

programmés. Un point d'étape a été présenté concernant l'avancement des chantiers en cours, permettant d'identifier les contraintes techniques et administratives susceptibles d'entraver leur progression.

Dans ce cadre, les responsables présents ont insisté sur la nécessité de renforcer le suivi opérationnel des chantiers et d'adopter des mécanismes plus efficaces pour lever les obstacles signalés. L'objectif affiché est d'assurer une meilleure fluidité dans l'exécution des travaux et d'éviter tout retard dans la mise en service des infrastructures prévues.

## LES RACCORDEMENTS FERROVIAIRES AU CENTRE DES PRIORITÉS

La réunion a également abordé la situation d'avancement de plusieurs tronçons et raccordements ferroviaires situés sur des axes stratégiques du projet. Ces ouvrages sont considérés comme essentiels pour garantir la continuité et l'efficacité du réseau ferroviaire destiné à l'acheminement du minerai de fer depuis le site de production vers les zones de transformation et d'exportation. Les échanges ont mis en évidence l'importance de la coordination intersectorielle entre les différents intervenants afin d'assurer la cohérence technique des infrastructures et leur conformité aux objectifs fixés.

## LEVER LES CONTRAINTES

Au terme de la réunion, le ministre Abdelkader Djellaoui a insisté sur la nécessité de poursuivre un suivi de terrain rigoureux et régulier des différents chantiers. Il a également souligné l'importance de lever l'ensemble des contraintes techniques et administratives susceptibles de ralentir l'avancement des travaux. Le ministre a en outre appelé à renforcer la coordination entre les différents secteurs et organismes concernés, ainsi qu'à accélérer la cadence de réalisation des infrastructures, afin de garantir l'achèvement du projet dans les délais fixés. Ce chantier stratégique est appelé à jouer un rôle majeur dans le développement du secteur minier et dans la modernisation du réseau ferroviaire national. **R.E.**

## GECF

# Le secrétaire général en visite en Algérie

Le secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), Philip Mshelbila, accompagné d'une délégation du Forum, effectue une visite de travail en Algérie de trois jours (du 20 au 23 juin).

Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement de la concertation et de la coordination entre l'Algérie et le GECF sur les évolutions des marchés mondiaux du gaz naturel, les perspectives de développement de l'industrie gazière, les enjeux liés à la sécurité des approvisionnements, l'investissement dans le secteur ainsi que la transition énergétique, en plus du renforcement de la coopération scientifique et technique entre les pays membres.

Le programme de la visite prévoit une série de rencontres avec plusieurs responsables algériens, notamment le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab. Les échanges porteront sur les moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et le Forum, ainsi que sur le développement d'initiatives communes dans les domaines de la recherche, de l'innovation et du partage d'expertise.

Le secrétaire général du GECF se rendra également à l'Institut de recherche sur le gaz (GRI), relevant du Forum et basé en Algérie. Il s'agira d'évaluer ses activités ainsi que ses programmes futurs.

Inauguré à Alger le 29 février 2024 en marge du septième sommet

du GECF, le GRI constitue une plateforme scientifique dédiée au développement de la recherche et de l'innovation dans le domaine du gaz naturel, ainsi qu'au renforcement de la coopération entre les centres de recherche et les institutions énergétiques des pays membres.

La délégation tiendra également des réunions de travail avec les cadres de l'institut. Une visite technique est prévue au centre de supervision et de contrôle du réseau de transport de gaz relevant du groupe Sonatrach, afin de s'informer sur l'expérience algérienne en matière de gestion des infrastructures gazières et des systèmes de contrôle et de surveillance.

## POSITION DE L'ALGÉRIE AU SEIN DU GECF

Cette visite illustre la place importante de l'Algérie au sein du GECF ainsi que son rôle dans la promotion du dialogue et de la coopération entre les États membres, en vue de contribuer à la stabilité des marchés mondiaux du gaz et au développement économique et social durable.

Le GECF vise à soutenir les droits souverains des pays membres sur leurs ressources en gaz naturel, à promouvoir le dialogue entre producteurs et consommateurs, et à renforcer la sécurité et la stabilité des marchés mondiaux du gaz, tout en assurant un équilibre durable entre l'offre et la demande.

## PRÉSIDENTE DE L'ECOSOC

### Amar Bendjama candidat africain

Le Groupe des ambassadeurs africains à New York a désigné à l'unanimité l'ambassadeur Amar Bendjama, représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, comme candidat du continent à la présidence du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC). Cette décision a été prise jeudi lors d'une réunion des représentants permanents, présidée par la représentante du Malawi en sa qualité de présidente du Groupe africain. Amar Bendjama devrait prendre officiellement la présidence de l'ECOSOC à partir de fin juillet 2026 pour un mandat d'un an, allant jusqu'en juillet 2027, après son élection par l'ensemble des États membres prévue le 23 juillet.

À l'issue de cette désignation, le diplomate algérien a exprimé ses remerciements aux représentants africains pour leur soutien et la confiance accordée à l'Algérie.

## ASSEMBLÉES ANNUELLES DU BID

### L'AAPI y prend part

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a pris part, du 16 au 19 juin à Bakou (Azerbaïdjan), aux travaux des assemblées annuelles du Groupe de la Banque islamique de développement (BID), réunissant des ministres, responsables et représentants d'institutions financières et de développement des pays membres, selon un communiqué de l'Agence.

Organisée sous le slogan «l'inté-

gration régionale : pour une prospérité durable», cette session a mis en avant le renforcement de la coopération économique entre les États membres, le développement des mécanismes de financement islamique, ainsi que le soutien aux projets d'investissement, aux infrastructures et à la transformation économique durable.

La directrice au sein de l'AAPI, Siham Djedar, a participé aux différentes activités de la session, mar-

quées par des forums sur l'investissement et le partenariat, des présentations consacrées aux opportunités d'investissement dans les pays membres, ainsi que des rencontres avec des investisseurs et opérateurs économiques issus de divers secteurs.

En marge des travaux, l'AAPI a pris part à travers un stand d'exposition dédié à la présentation du climat des affaires en Algérie, ainsi qu'aux réformes engagées par

l'État pour améliorer l'environnement de l'investissement, attirer les investissements étrangers et promouvoir les partenariats stratégiques.

Les assemblées annuelles du Groupe de la BID ont enregistré la participation de représentants des 57 pays membres, ainsi que d'institutions internationales de financement, d'acteurs du secteur privé, d'experts et d'universitaires, selon la même source.

ATTEINTE AUX SYMBOLES  
DE L'ÉTAT

## Le procès en appel de Latifa Dib fixé au 13 juillet

L'avocate Latifa Dib comparaitra le 13 juillet prochain devant la chambre pénale de la cour d'Alger dans le cadre de son procès en appel. Cette procédure fait suite à l'appel introduit par son collectif de défense au lendemain de sa condamnation par le tribunal correctionnel de Sidi M'hamed. En première instance, l'avocate a écopé d'une peine de quatre ans de prison ferme assortie d'une amende de 200 000 dinars. Réintégré au sein du barreau d'Alger, la prévenue a été reconnue coupable d'atteinte aux symboles de l'État. Lors du procès en première instance, le procureur de la République avait requis une peine de cinq ans de prison ferme ainsi qu'une amende de 500 000 dinars. Il lui était reproché d'avoir diffusé sur les réseaux sociaux des publications jugées diffamatoires à l'encontre du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et du chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général d'armée Saïd Chengriha. Entendue par la présidente du tribunal, Latifa Dib a reconnu être l'auteure des publications diffusées sur son compte Facebook. Elle a toutefois rejeté toute intention de porter atteinte aux institutions ou aux symboles de l'État. « Je resterai toujours fidèle aux symboles de l'Algérie et je continuerai à les soutenir. Je suis la fille d'un moudjahid et la petite-fille d'un chahid qui a sacrifié sa vie pour la patrie », a-t-elle déclaré à l'audience. La prévenue a également affirmé que ses publications visaient uniquement à attirer l'attention des plus hautes autorités du pays sur les pressions et les menaces dont elle affirme avoir fait l'objet. « Mon objectif était d'alerter le président de la République et le chef d'état-major de l'ANP sur les pressions exercées contre moi ainsi que sur les menaces de mort proférées à mon encontre », a-t-elle soutenu devant le tribunal. **R. H.**

AFFAIRE ABDELWAHID TEMMAR

## La défense fait appel du verdict



Les avocats de l'ancien ministre Abdelwahid Temmar ont décidé de faire appel du jugement rendu par le pôle pénal économique et financier du tribunal d'Alger, contestant la peine prononcée à l'encontre de leur client. En première instance, Abdelwahid Temmar a été condamné à sept ans de prison ferme, assortis d'une amende de huit millions de dinars et de la confiscation de l'ensemble de ses biens. La semaine dernière, le procureur de la République près le pôle spécialisé avait requis une peine de dix ans de prison ferme, accompagnée d'une amende du même montant, ainsi que la saisie de tous les biens de l'ancien ministre. L'ex-membre du gouvernement est poursuivi pour des faits de blanchiment d'argent, de dissimulation de biens issus d'activités criminelles et de transfert illicite de capitaux vers l'étranger. Il lui est notamment reproché d'avoir établi une procuration au profit de son fils, alors mineur, dans le cadre d'opérations de transfert de fonds vers l'Espagne. Au cours de l'audience, le représentant du Trésor public a réclamé une indemnisation de deux millions de dinars au titre des préjudices causés à l'État. L'affaire sera prochainement examinée par la cour d'Alger, saisie par la défense pour la révision du jugement rendu en première instance. **R. H.**

MALVERSATIONS

# Arezki Berraki devant la justice ce mardi



**Déjà condamné à sept ans de prison ferme dans une affaire d'enrichissement illicite, l'ex-ministre est cette fois poursuivi pour des faits ayant causé un préjudice financier estimé à près de 600 milliards de centimes.**

par Redouane Hannachi

L'ancien ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, comparaitra ce mardi devant le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed dans une affaire portant sur de présumées malversations liées à un projet de barrage dans la wilaya de Guelma. L'ouverture

du procès intervient après le report accordé le 3 juin dernier par le tribunal à la demande du collectif de défense, qui avait sollicité un délai supplémentaire afin d'examiner l'ensemble des pièces du dossier. Déjà condamné à sept ans de prison ferme dans une affaire d'enrichissement illicite, l'ex-ministre est cette fois poursuivi pour des faits ayant causé, selon une expertise judiciaire, un préjudice financier estimé à près de 600 milliards de centimes. Les fonds en question étaient destinés à la réalisation d'un barrage dans la localité de Medjez El Beggar, dans la wilaya de Guelma. Arezki Berraki est poursuivi aux côtés de deux anciens directeurs généraux de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), identifiés par leurs initiales M.M. et B.Ch., ainsi que d'autres

prévenus impliqués dans cette affaire. L'enquête, menée par le juge d'instruction de la 8e chambre du pôle financier et économique, a abouti au renvoi du dossier devant le tribunal de Sidi M'hamed.

Les magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'Alger ont par ailleurs confirmé l'ensemble des ordonnances rendues dans le cadre de l'instruction, malgré l'appel introduit par le parquet. L'ancien membre du gouvernement fait face à plusieurs chefs d'inculpation, notamment abus de fonction, trafic d'influence, octroi d'avantages injustifiés, passation de marchés publics en violation de la réglementation et détournement de fonds publics. Il est également poursuivi pour transfert illicite de capitaux vers et depuis l'étranger. Dans ce même dossier, un

entrepreneur identifié par les initiales H.R. est accusé d'avoir incité des agents publics à commettre des faux et usages de faux dans des documents administratifs afin d'obtenir des avantages indus au détriment de l'État. Selon l'enquête, ces agissements auraient contribué à la dilapidation de fonds publics au sein de l'ANBT. Pour rappel, Arezki Berraki avait été condamné en janvier 2025 à dix ans de prison ferme par le pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed. Cette peine a ensuite été réduite à sept ans par la cour d'appel d'Alger. Son fils, Anis Berraki, a également été condamné à deux ans de prison ferme pour avoir bénéficié d'avantages indus durant la période où son père occupait des fonctions ministérielles. **R. H.**

TRANSFERT ILLICITE DE CAPITAUX

## Vers l'examen du pourvoi en cassation de Lazizi Chahra et de son fils

Les avocats de l'homme d'affaires Lazizi Chahra et de son fils Amar ont introduit un pourvoi en cassation devant la chambre criminelle et correctionnelle de la Cour suprême, sollicitant l'annulation de l'arrêt rendu en appel et la révision de leur procès. Le dossier devrait être examiné prochainement. Les moyens soulevés par la défense portent essentiellement sur des vices de procédure et des questions de forme relevés tout au long de l'instruction et du procès. La 10e chambre pénale de la cour d'appel d'Alger avait confirmé les condamnations prononcées en première instance par le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed à l'encontre des membres de la famille Chahra. Au cours du procès en appel, le procureur général avait requis un alourdissement des peines, estimant que les



éléments du dossier établissaient des opérations de blanchiment d'argent et de transfert illicite de capitaux vers l'étranger portant sur près de 1 096 milliards de centimes. Lazizi Chahra et son fils Amar avaient été condamnés respectivement à 12 et 10 ans de prison ferme. Selon les conclusions de l'enquête, les deux prévenus auraient bénéficié de crédits bancaires en devises dépassant 200 millions de dollars et 169 millions d'euros, accordés par plusieurs établissements bancaires implantés notamment à Sétif et à Bordj Bou Arreridj. Le ministère public avait également requis cinq années de prison ferme contre deux autres prévenus qui

avaient bénéficié de la relaxe en première instance. Lors de leur comparution, les principaux accusés ont contesté les faits qui leur sont reprochés, affirmant avoir respecté l'ensemble des procédures liées aux opérations commerciales et financières effectuées. Ils ont soutenu disposer de toutes les pièces comptables justifiant les transactions réalisées, notamment celles portant sur l'importation de tissus et de produits pétroliers. De son côté, la représentante du Trésor public a réclamé des dommages et intérêts équivalant à cinq fois le montant des amendes infligées aux condamnés. Les avocats de la défense ont plaidé l'acquittement, estimant que leurs clients avaient fait l'objet d'accusations infondées et contestant les conclusions de l'enquête préliminaire. Incarcérés respectivement aux établissements pénitentiaires d'El Harrach et d'Ain Soltane, dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, Lazizi Chahra et son fils devront désormais attendre la décision de la Cour suprême concernant leur pourvoi. Lors de son audition, Amar Chahra avait notamment affirmé avoir agi seul dans la gestion des opérations commerciales et bancaires au cœur du dossier, déchargeant ainsi son père de toute responsabilité dans les faits poursuivis.

## DÉBUT DE LA SAISON ESTIVALE 2026

# Année charnière pour le tourisme de masse

**Le lancement officiel de la saison estivale 2026 à partir du littoral de la wilaya de Tizi-Ouzou a été l'occasion pour le gouvernement de dresser un bilan des préparatifs engagés en prévision de l'été.**

**A**u cœur des annonces, une enveloppe de plus de 11 milliards de DA sera consacrée à l'aménagement et à l'équipement des plages et des façades maritimes, ainsi que la réaffirmation du principe de gratuité d'accès aux plages. L'engagement phare concerne l'accès gratuit aux plages. Le ministre de l'Intérieur a insisté sur la nécessité d'appliquer strictement les nouvelles dispositions encadrant l'exploitation touristique du littoral et de lutter contre toutes les formes d'occupation illicite. Le gouvernement estime que les mesures prises ces dernières années ont permis de réduire sensiblement les pratiques informelles qui imposent aux vacanciers des frais illégaux pour l'accès aux plages ou au stationnement. Pourtant, malgré les campagnes de contrôle menées chaque été, les plaintes liées à la privatisation de fait de certains espaces balnéaires continuent de revenir régulièrement dans plusieurs régions côtières. Entre concessions mal encadrées, occupation anarchique des parkings et multiplication des prestations payantes, la gratuité proclamée se heurte souvent à des réalités locales plus complexes.

Conscient de ces difficultés, le ministère annonce le maintien de dispositifs de contrôle renforcés et promet une intervention rapide contre les dépassements constatés. Des commissions d'inspection ont d'ailleurs été dépêchées sur les plages autorisées à la baignade avant le début de la saison afin d'évaluer le niveau de préparation des sites. En plus des estivants résidents, le pays s'apprête aussi à accueillir de



nombreux membres de la diaspora et de touristes étrangers. Les estivants vont pouvoir découvrir certaines améliorations que le secteur du tourisme en Algérie a connues au cours de cette année 2026, mais aussi bénéficier de certaines décisions qui ont été annoncées en ce début de saison estivale.

Trois changements majeurs ont été introduits cette année. Tous les baigneurs, notamment les touristes étrangers ainsi que les membres de la diaspora, pourront profiter cet été d'un accès gratuit à plus de 470 plages, a annoncé la ministre du Tourisme et de l'Artisanat lors de la cérémonie du lancement de la saison estivale. La responsable a également souligné que seule-

ment 30 % de l'espace de chaque plage sera alloué à une exploitation sous concession.

### APPLICATION RIGOUREUSE DE LA LOI

La ministre a aussi indiqué qu'une application «rigoureuse» de la loi consacrant la gratuité de l'accès aux plages sera assurée par les services concernés. Il s'agit donc d'une promesse d'un été tranquille, sans les squatteurs qui gâchent souvent les moments de détente. Dans certaines wilayas, comme Oran, même les parasols sont désormais gratuits. Outre les plages, les visiteurs de l'Algérie en cette saison estivale 2026 vont pouvoir profiter de plus 900 hôtels situés sur le littoral, dont 39

fraîchement entrés en service, a dévoilé le ministre qui évoque une capacité d'accueil de plus de 100.000 lits, rien qu'au niveau du littoral. De plus, les familles algériennes peuvent bénéficier d'une remise de 60 % lors d'une réservation dans l'un des établissements hôteliers du groupe public d'hôtellerie et du tourisme HTT. Ce dernier propose aussi un séjour gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Les voyageurs qui vont débarquer en Algérie pendant cette saison estivale pourront également découvrir un réseau de vols domestiques nettement renforcé par Domestic Airlines, filiale d'Air Algérie. Cette compagnie publique a fait plusieurs annonces depuis sa création, dévoilant l'ajout de nouvelles lignes reliant divers aéroports du pays, notamment ceux du sud. Les déplacements longue distance se trouvent donc nettement facilités cette année. Le succès de la saison estivale 2026 dépendra ainsi moins des chiffres annoncés que de leur traduction concrète dans le quotidien des citoyens. Mais pour les estivants, le véritable bilan se mesurera cet été sur le terrain : plages accessibles, services fonctionnels, sécurité assurée et respect effectif du droit de chacun à profiter librement du littoral. Enfin, depuis le début de la saison estivale, période marquée par le retour des membres de la diaspora et les grands départs de vacanciers algériens vers des destinations comme la Tunisie et la Turquie, l'euro repart à la hausse face au dinar sur le marché parallèle des devises. Le dollar, quant à lui, est resté stable. La monnaie unique européenne est restée coincée sous la barre des 280 dinars depuis plusieurs semaines.

## La prévention pour réduire les accidents

Le chargé de la communication à la Direction générale de la Protection civile, le commandant Benmahieddine Rabah, a souligné, vendredi à Mascara, l'importance pour les citoyens d'adopter un comportement préventif, afin de réduire les accidents liés à la saison estivale. Animant une rencontre de sensibilisation à la mosquée centrale imam-Muslim du chef-lieu de wilaya, dans le cadre de la campagne nationale de prévention contre les risques associés à la saison estivale, notamment les incendies de forêts et de récoltes agricoles, les noyades dans les plans d'eau, les intoxications alimentaires et les accidents de la route, le commandant Benmahieddine a indiqué que la période estivale est marquée par de nombreux accidents, d'où la

nécessité pour les citoyens d'adopter des comportements préventifs pour les éviter. Le même responsable a insisté sur la nécessité de développer une véritable culture de prévention durant l'été, à travers le respect des conseils et recommandations prodigués par les cadres et agents de la Protection civile, afin d'éviter les différents accidents dont la fréquence augmente pendant cette période. Il a également appelé les parents à surveiller attentivement leurs enfants et à les accompagner en permanence à proximité des plans d'eau, afin de les protéger contre les risques de noyade. Le commandant Benmahieddine a, par ailleurs, exhorté les citoyens à respecter les règles de sécurité routière lors de leurs déplacements et à adopter de bonnes

habitudes de consommation alimentaire, afin d'éviter les intoxications alimentaires durant la saison estivale. Il a souligné que la Direction générale de la Protection civile poursuivra ses efforts de prévention contre les risques et accidents liés à l'été, à travers la poursuite de la campagne nationale de sensibilisation consacrée à cette thématique, en coordination avec les différents partenaires concernés. De leur côté, des citoyens de la ville de Mascara ont salué l'organisation de cette action de sensibilisation, qui leur a permis de bénéficier d'informations utiles et d'explications détaillées sur les moyens de prévention contre les différents risques liés à la saison estivale, ont-ils déclaré à l'APS.

### 3<sup>E</sup> FESTIVAL DES SPORTS D'ALGER

## Les parcs de l'oued El Harrach attirent les visiteurs

La première journée du Festival des Sports d'Alger (18, 19 et 20 juin), dans sa troisième édition, a drainé un nombre important de familles autour des parcs relevant de l'oued El Harrach pour prendre part aux activités sportives et récréatives organisées à cette occasion, en attendant une affluence encore plus importante durant les deux dernières journées de la manifestation. Le directeur de l'établissement public chargé de la gestion de l'oued El Harrach, Ouahab Mohamed Adlane, a indiqué à l'APS que cette première journée a enregistré une participation appréciable des familles venues profiter des animations sportives et de loisirs, ajoutant qu'une affluence plus

importante est attendue durant le week-end. L'intervenant a également souligné que la principale nouveauté de cette troisième édition réside dans l'augmentation du nombre d'activités proposées, qui dépasse désormais les 20 réparties sur les cinq sites relevant de l'oued El Harrach: la rive ouest et la rive est de l'oued El Harrach, la Prise d'Eau à Bourouba, le site d'Er-Ramli à Gué de Constantine ainsi que le site de la Réconciliation nationale à Bentalha (Baraki). Ces différents espaces ont accueilli des compétitions et démonstrations dans plusieurs disciplines, notamment le football à cinq, le handball, le basketball, la natation, l'équitation, l'es-calade, le cyclisme, les jeux sans fron-

tières, ainsi que le tennis, le tennis de table, la lutte, le tir à l'arc, les sports mécaniques et la course à pied. Ouahab a expliqué que ce festival est devenu «un rendez-vous incontournable attendu par les familles algériennes pour pratiquer une activité sportive, se promener et se divertir, grâce à la dynamique et à l'animation qu'il génère à travers de nouvelles activités ouvertes à la participation du public ou à leur simple suivi. Des activités qui séduisent aussi bien les enfants que les adultes, femmes et hommes». Selon les organisateurs de cette troisième édition du Festival des Sports d'Alger, cette manifestation devrait connaître un franc succès à tous les niveaux, notamment grâce à

l'introduction du numérique à travers le lancement de l'application SportAl, une plateforme digitale permettant aux citoyens de découvrir les différents espaces sportifs disponibles, de les localiser et de consulter les services ainsi que les programmes proposés. Ouahab a, par ailleurs, invité toutes les familles résidant à Alger ou dans les wilayas limitrophes à visiter les 14 sites concernés par l'accueil du festival et à participer aux différentes activités programmées. Pour rappel, le ministre wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a présidé jeudi, l'ouverture officielle de la troisième édition du Festival des Sports d'Alger 2026, placée sous le slogan : «El Bahdja nous unit».

## ACCORD IRANO-AMÉRICAIN

# Islamabad s'active pour relancer les pourparlers

*Les négociations américano-iraniennes s'engagent sur un terrain particulièrement complexe.*

**A** lors que les regards étaient tournés vers la Suisse pour le lancement des discussions techniques entre les États-Unis et l'Iran, un nouveau contretemps est venu rappeler la fragilité du processus diplomatique en cours. Le report des négociations prévues à Bürgenstock, près de Lucerne, met en lumière les nombreux obstacles qui se dressent encore sur la route d'un accord durable entre Washington et Téhéran.

### LE PAKISTAN ENTRE EN SCÈNE

Dans ce contexte particulièrement sensible, la visite du ministre pakistanais de l'Intérieur, Mohsin Naqvi, en Iran apparaît comme une tentative de médiation supplémentaire. Chargé de transmettre des messages destinés à convaincre les responsables iraniens de rejoindre rapidement la table des négociations, l'émissaire pakistanais intervient à un moment où la diplomatie régionale s'efforce d'éviter un nouvel enlèvement.

Selon plusieurs sources diplomatiques, Téhéran hésite à envoyer sa délégation en Suisse avant la fin des commémorations de l'Achoura. Mais au-delà de cette considération, la véritable préoccupation iranienne semble résider dans l'évolution de la situation au Liban. Les responsables iraniens ont clairement laissé entendre que la poursuite des opérations militaires sionistes sur le territoire libanais pourrait compromettre leur participation aux pourparlers.

### LE LIBAN, L'INVITÉ INATTENDU DES NÉGOCIATIONS

Cette position illustre l'une des principales difficultés des négociations à venir : la multiplication des dossiers parallèles qui



s'entremêlent désormais avec le nucléaire. Si l'objectif officiel reste la recherche d'un accord sur le programme atomique iranien et la levée progressive des sanctions, les questions de sécurité régionale occupent désormais une place centrale dans les discussions. Le Liban constitue aujourd'hui le premier sujet de discord. Téhéran souhaite que tout accord futur s'accompagne de garanties concernant le respect de la souveraineté libanaise et la fin des opérations sionistes. De son côté, l'entité sioniste affiche ouvertement ses réserves à l'égard d'un rapprochement entre Washington et Téhéran. Cette divergence complique considérablement les efforts des médiateurs, qui cherchent à préserver la dynamique diplomatique engagée ces derniers jours.

Le deuxième défi concerne le cœur même des négociations : le programme

nucléaire iranien. Les discussions techniques devront déterminer l'avenir des stocks d'uranium enrichi, les limites éventuelles imposées à l'enrichissement ainsi que les modalités de contrôle et de vérification par les inspecteurs internationaux. Autant de questions complexes qui nécessitent des compromis délicats entre les exigences de sécurité occidentales et les revendications iraniennes en matière de souveraineté. À cela s'ajoute la question tout aussi sensible de la levée des sanctions américaines. Même en cas d'accord entre les négociateurs, plusieurs mesures nécessiteraient l'aval du Congrès américain, introduisant une dimension politique supplémentaire dans un processus déjà complexe. Les activités économiques liées aux Gardiens de la révolution demeurent notamment un point de friction majeur

pour les autorités américaines.

Un troisième dossier, moins médiatisé mais tout aussi stratégique, concerne le détroit d'Ormuz. Cette voie maritime essentielle pour le commerce mondial de l'énergie demeure une source potentielle de tensions. Toute tentative iranienne d'obtenir une reconnaissance plus formelle de son rôle dans la gestion de ce passage pourrait susciter des inquiétudes chez les puissances occidentales et les pays riverains.

Malgré ces obstacles, les efforts diplomatiques se poursuivent. Des responsables américains de haut niveau ont rejoint la Suisse, tandis que le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique participe aux consultations techniques. La présence simultanée des principaux acteurs témoigne de l'importance accordée à ces discussions.

### SOIXANTE JOURS POUR ÉVITER L'ÉCHEC

L'administration américaine continue d'afficher son optimisme. Le président Donald Trump a réaffirmé sa volonté de parvenir à un règlement global dans un délai de soixante jours, tout en rappelant que l'option militaire demeure sur la table en cas d'échec. Une déclaration qui souligne à la fois l'ambition et la pression entourant ce processus. Les prochains jours s'annoncent donc décisifs. Entre les tensions persistantes au Liban, les divergences sur le nucléaire et les enjeux géostratégiques régionaux, les négociations américano-iraniennes s'engagent sur un terrain particulièrement complexe. Plus qu'un simple dialogue technique, elles pourraient redessiner les équilibres du Moyen-Orient pour les années à venir.

R.I/agences

## SOUDAN

### Des positions des FSR visées

L'armée soudanaise a mené hier matin des frappes aériennes visant des rassemblements des Forces de soutien rapide (FSR) dans les zones nord-est de l'État du Nord-Kordofan. Selon des sources locales, les bombardements ont ciblé un regroupement militaire des FSR aux abords de la ville de Bara, située au nord-est d'El-Obeid, capitale de l'État.

Des sources de terrain ont fait état d'un calme relatif dans la ville d'El-Obeid depuis les premières heures de la matinée. La veille au soir, un drone appartenant aux Forces de soutien rapide avait survolé la ville et lancé plusieurs missiles avant de quitter la

zone. La ville est soumise depuis dix jours consécutifs à des attaques de drones dans une escalade militaire qui vise principalement les infrastructures stratégiques et les services essentiels. Les frappes ont notamment touché des stations-service, des camions-citernes transportant du carburant ainsi que la principale centrale électrique de la ville. Ces attaques ont provoqué une interruption de l'approvisionnement en électricité pour le deuxième jour consécutif.

Plusieurs quartiers résidentiels ont également été visés, suscitant des inquiétudes croissantes quant aux conséquences

humanitaires de cette campagne de frappes et à la dégradation des services de base dans la ville.

Les affrontements se poursuivent dans l'État du Nord-Kordofan, où l'armée soudanaise cherche à sécuriser El-Obeid et ses environs. Dans le même temps, les Forces de soutien rapide poursuivent leurs attaques par drones contre les infrastructures jugées stratégiques.

La ville constitue l'un des principaux centres militaires et logistiques de la région. Elle abrite le commandement des opérations de l'armée soudanaise au Kordofan et accueille un nombre important de personnes dépla-

cées par le conflit.

El-Obeid occupe une position géographique stratégique reliant Khartoum et le centre du Soudan aux régions occidentales. Plus grande agglomération du Kordofan, région composée de trois États, elle représente également une porte d'accès majeure vers le Darfour.

La ville accueille aujourd'hui des centaines de milliers de déplacés en provenance du Kordofan occidental, du Kordofan méridional et du Darfour. Sa population dépasse les 600 000 habitants.

L'armée soudanaise contrôle les secteurs méridionaux du

Nord-Kordofan, notamment les villes d'Oum Rawaba et d'Al-Rahad, ainsi que l'axe routier reliant Kosti, dans l'État du Nil Blanc, à El-Obeid avant de se prolonger vers Port-Soudan.

Les Forces de soutien rapide dominent pour leur part les zones septentrionales de l'État, y compris la route commerciale menant vers Omdourman au nord d'El-Obeid. Elles sont notamment présentes dans la ville de Bara, troisième agglomération du Nord-Kordofan, ainsi que dans plusieurs localités situées le long de cet axe, notamment Jabra Al-Cheikh, Sodari et l'ouest de Bara.

## SUD DU LIBAN

### Frappes contre le Hezbollah

L'armée sioniste a annoncé mener des frappes contre des «cibles du Hezbollah» dans le sud du Liban, en réponse à des tirs de projectiles visant ses forces déployées dans plusieurs zones de la région.

Selon un responsable militaire sioniste, plus de 50 projectiles ont été tirés durant la nuit par le Hezbollah en direction des posi-

tions sionistes dans le sud du Liban. L'armée sioniste affirme avoir riposté par des bombardements visant des positions du mouvement.

Les affrontements se poursuivent hier malgré l'annonce, la veille, d'un nouvel accord de cessez-le-feu entre les deux parties, selon l'Agence France-Presse (AFP).

La Défense civile libanaise a indiqué que 16 personnes ont été tuées et au moins 12 autres blessées dans la région de Nabatieh, au sud du Liban, à la suite de frappes sionistes continues. Elle précise que ses équipes ont mené des opérations d'évacuation et de secours depuis le matin, transportant 47 civils vers des zones plus sûres

et transférant les victimes vers les hôpitaux.

Les médias officiels libanais ont fait état auparavant de la mort de cinq personnes dans des frappes sionistes. L'armée libanaise a également annoncé la mort d'un de ses soldats lors d'une attaque similaire dans le sud du pays.

## MONDIAL 2026, GROUPE C ET G

## Des confirmations et des surprises

**En s'imposant face à l'Écosse (1-0) au Gillette Stadium de Boston, le Maroc se rapproche d'une qualification pour les seizièmes de finale.**

Dans le même groupe, après son match compliqué contre le Maroc, le Brésil s'est rassuré en dominant logiquement Haïti (3-0). Dans le Groupe G, la surprise a été l'élimination prématurée de la Turquie, battue par le Paraguay, tant dis que les États-Unis, un des pays organisateurs, ont composté avec une deuxième victoire de rang, leur billet pour le prochain tour.

## GROUPE C :

## LE MAROC SE RAPPROCHE DE LA QUALIFICATION

Le Maroc a réalisé une excellente opération en s'imposant face à l'Écosse (1-0) lors de la deuxième journée du groupe C de la Coupe du monde 2026. Grâce à ce succès, les Lions de l'Atlas se placent dans une position favorable avant leur dernier match de poule contre Haïti. Les Marocains ont rapidement pris l'avantage grâce à Ismael Saïbari, buteur dès la 2e minute après une ouverture précise de Brahim Diaz. Cette entame idéale a permis aux hommes de Walid Regragui de prendre confiance et d'imposer leur rythme face à une équipe écossaise accrocheuse mais souvent dominée dans les duels. Durant la première période, le Maroc a affiché sa supériorité technique et physique. Saïbari, particulièrement en vue, a constamment mis sous pression la défense adverse. El Khanoussi s'est également illustré par son activité offensive, tandis qu'Achraf Hakimi a été l'une des principales menaces sur son côté. Les Écossais ont peiné à développer leur jeu et n'ont réellement inquiété Bono qu'en de rares occasions. Après la pause, la rencontre a changé de physionomie. L'Écosse s'est montrée plus entreprenante et a poussé pour revenir au score. Les occasions se sont multipliées pour les Britanniques, notamment par Christie, McTominay et surtout McGinn, tout près d'égaliser dans les dernières minutes. Malgré cette pression, la défense marocaine est restée solide et a préservé son avantage jusqu'au coup de sifflet final. Cette victoire permet au Maroc d'aborder avec confiance son dernier rendez-vous contre Haïti, considéré comme l'adversaire le plus abordable du groupe. Une qualification pour le tour suivant semble désormais à portée de main.

## LE BRÉSIL RASSURE



Après des débuts mitigés dans le tournoi, le Brésil a parfaitement réagi en dominant Haïti sur le score de 3 buts à 0. Sans être flamboyante, la Seleção a assuré l'essentiel en s'offrant un succès rassurant avant les prochains échecs. La rencontre a été marquée par la performance du duo offensif Matheus Cunha - Vinícius Junior. Très remuant, Vinícius a été impliqué sur les trois buts de son équipe. Cunha a ouvert le score à la 23e minute avant de doubler la mise à la 36e, profitant à chaque fois du travail de son partenaire. Juste



avant la pause, Vinícius a lui-même trouvé le chemin des filets pour porter le score à 3-0. Le Brésil a ainsi plié la rencontre dès la première période. Toutefois, la sortie sur blessure de Raphinha a suscité l'inquiétude du staff technique. L'ailier brésilien, l'un des éléments clés de l'effectif, devra passer des examens afin d'évaluer la gravité de sa blessure. En seconde période, les Brésiliens ont davantage géré leur avance. Endrick et Gabriel Martinelli ont tenté d'alourdir le score sans succès. De son côté, Haïti a montré davantage d'audace et aurait pu réduire l'écart, notamment sur une occasion d'Ade. Malgré une prestation courageuse, les Grenadiers enregistrent une deuxième défaite consécutive et voient leurs espoirs de qualification s'envoler. Pour le Brésil, ce succès permet de rester dans la course et de retrouver un peu de confiance après les critiques suscitées par les premières sorties de la Seleção.

## GROUPE D :

## LA TURQUIE ÉLIMINÉE



L'une des surprises de cette journée est venue du groupe D avec l'élimination prématurée de la Turquie. Les hommes de Vincenzo Montella se sont inclinés face au Paraguay (1-0) au terme d'une rencontre pourtant largement dominée. Le Paraguay a frappé dès la 2e minute grâce à Matías Galarza, auteur du but le plus rapide de cette Coupe du monde. Ce but précoce a contraint les Turcs à courir après le score pendant toute la rencontre. La Turquie a alors monopolisé le ballon avec près de 80 % de possession et une trentaine de tentatives. Arda Güler, Kenan Yildiz, Müldür et Demiral ont multiplié les offensives mais se sont heurtés à une défense paraguayenne héroïque et à un manque d'efficacité criant. Les occasions se sont succédé tout au long du match. Une tête sur la barre, plusieurs frappes détournées ou non cadrées et de nombreux duels perdus face au gardien paraguayen ont symbolisé l'impuissance offensive turque. Même l'expulsion de Miguel Almirón en seconde période n'a pas permis aux Turcs de revenir au score. Réduits à dix, les Paraguayens ont résisté jusqu'au bout grâce à une discipline défensive

remarquable. Avec deux défaites en deux matches et malgré 62 tirs cumulés depuis le début du tournoi, la Turquie quitte déjà la compétition. Le Paraguay, lui, conserve toutes ses chances de qualification avant son dernier match contre l'Australie.

## LES ÉTATS-UNIS VALIDENT LEUR BILLET POUR LE PROCHAIN TOUR



Pays organisateur de cette Coupe du monde 2026, les États-Unis poursuivent leur parcours sans faute. Après leur large victoire contre le Paraguay lors de la première journée, les Américains ont dominé l'Australie (2-0) et obtenu leur qualification pour la phase à élimination directe. Les hommes de Mauricio Pochettino ont rapidement pris le contrôle des opérations. Ils ont ouvert le score dès la 11e minute grâce à un but contre son camp du défenseur australien Cameron Burgess, malheureux sur un centre dangereux de Folarin Balogun.

La domination américaine s'est accentuée au fil des minutes grâce à un pressing intense et une meilleure maîtrise technique. Juste avant la pause, Alex Freeman a doublé la mise de la tête après une action initiée sur coup de pied arrêté. D'abord refusé pour hors-jeu, le but a finalement été validé après intervention de l'assistance vidéo. Malgré l'absence de Christian Pulisic, blessé, les Américains ont affiché une grande solidarité collective. Balogun, Dest et Freeman ont constamment mis en difficulté la défense australienne. En seconde période, l'Australie a tenté de réagir mais sans parvenir à renverser la situation. Les Socceros ont montré davantage d'agressivité dans les duels, mais les États-Unis ont parfaitement géré leur avantage jusqu'au coup de sifflet final. Avec deux victoires en deux rencontres et six points au compteur, Team USA est assurée de terminer parmi les deux premiers du groupe D. Les Américains rejoignent ainsi le Mexique parmi les nations déjà qualifiées pour la phase suivante du Mondial 2026. Cette deuxième journée a donc permis au Maroc et aux États-Unis de se rapprocher fortement du prochain tour, tandis que le Brésil a retrouvé des couleurs. À l'inverse, la Turquie quitte prématurément la compétition malgré des prestations offensives souvent séduisantes mais insuffisamment efficaces. **R. S.**

● COUPE DU MONDE 2026  
LE TABLEAU DES 16<sup>e</sup>  
DE FINALE SE PRÉCISE

Alors que la 2e journée de la Coupe du monde 2026 débute à peine, on connaît déjà les deux premiers qualifiés pour les 16e de finale de la compétition et leur position dans le tableau. Il va falloir s'y préparer. Avec ce format à 48 équipes, et l'apparition des 16e de finale, la phase de finale de la Coupe du monde 2026 va nous proposer un tableau XXL. Les cases vont se remplir petit à petit, et on connaît déjà l'identité de deux qualifiés pour les 16e de finale, ainsi que leur positionnement dans le tableau. Le premier qualifié ? Le Mexique. Avec sa victoire contre la Corée du Sud (1-0), et le match nul entre l'Afrique du Sud et la République Tchèque (1-1), le pays hôte est assuré de terminer en tête du groupe A. Le Mexique jouera donc son 16e de finale le 30 juin dans son stade Azteca, contre un troisième de poule. Ensuite, se profile un huitième de finale contre le vainqueur du groupe (celui de l'Angleterre) ou un autre troisième de poule, toujours au stade Azteca de Mexico City. Le deuxième qualifié qui connaît son programme ? Les États-Unis, un autre pays hôte de la compétition. Impériaux contre le Paraguay (4-1) et l'Australie (2-0), les USA ne peuvent plus être privés de la première place du groupe D, peu importe les résultats de la 3e journée. Comme ils l'espéraient, les hommes de Mauricio Pochettino prendront en 16e de finale la direction du Levi's Stadium de Santa Clara, près de San Francisco, pour affronter également un troisième de poule restant à déterminer. Ensuite, pour les États-Unis, ce serait un huitième de finale à Seattle, possiblement contre le vainqueur du groupe G (celui de la Belgique).

● GROUPE :  
ESPAGNE-ARABIE SAOUDITE  
LAMINE YAMAL  
TOUJOURS PAS  
COMPLÈTEMENT PRÊT

Le malheur des uns fait le bonheur des autres et les Saoudiens ne vont pas nous contredire. Revenu pour la première fois sur les terrains une grosse vingtaine de minutes face au Cap-Vert (0-0) depuis sa blessure avec Barcelone en avril dernier, Lamine Yamal ne devrait pas être titularisé tout de suite par Luis de la Fuente. Bien qu'il ait montré l'étendue de son talent, le numéro 19 de la Roja n'est toujours pas à 100 %, et le principal concerné en est conscient. Dans une interview accordée à TVE avant-hier, la pépite ibérique a tout d'abord rassuré, affirmant se sentir « très bien physiquement et prêt pour dimanche » face à l'Arabie saoudite, pour ce deuxième match du groupe H. Cependant, il est resté lucide sur son état : « C'est trop tôt pour jouer une rencontre entière. Je dois continuer mon processus d'adaptation. »

## COUPE DU MONDE/ ALGÉRIE-JORDANIE

# Le Slovène Slavko Vincic au sifflet

**Les Verts abordent ainsi ce rendez-vous avec l'ambition de relancer leur campagne mondiale et de se repositionner dans la course à la qualification aux 1/16 de finale.**

La commission d'arbitrage de la Fédération internationale de football (FIFA), a désigné un trio arbitral slovène, conduit par Slavko Vincic, pour diriger le match Algérie-Jordanie, prévu mardi au San Francisco Bay Area Stadium (04h00, heure algérienne), comptant pour la 2<sup>e</sup> journée (Gr.J) de la Coupe du monde 2026 (11 juin - 19 juillet). Vincic sera assisté de ses compatriotes Tomaz Klančnik (1<sup>er</sup> assistant) et Andraz Kovacic (2<sup>e</sup> assistant), alors que le Jamaïcain Oshane Nation officiera en qualité de quatrième arbitre. Le Trinidadien Caleb Wales a, pour sa part, été désigné arbitre assistant remplaçant. Cette rencontre revêt une importance particulière pour la sélection algérienne, contrainte de réagir après son revers concédé d'entrée face aux champions du monde argentins (3-0). Les Verts abordent ainsi ce rendez-vous avec l'ambition de relancer leur campagne mondiale et de se repositionner dans la course à la qualification aux 1/16 de finale. L'autre match du groupe J, entre l'Argentine et l'Autriche, prévu lundi au stade de Dallas (18h00), a été confié à l'Égyptien Amin Mohamed, assisté de ses deux compatriotes Mahmoud Abouelregal (1<sup>er</sup> assistant) et Ahmed Hosam Taha (2<sup>e</sup> assistant).



### MATCH ALGÉRIE-ARGENTINE : LA FAF SAISIT LA FIFA

La Fédération algérienne de football (FAF) a déposé une plainte officielle auprès de la FIFA concernant certaines décisions arbitrales ayant entaché la rencontre entre l'Algérie et l'Argentine lors de la Coupe du monde 2026, selon la télévision publique. D'après la même source, la plainte repose sur trois actions principales jugées liti-

gieuses par la FAF, notamment un contact impliquant le capitaine de l'équipe nationale Aïssa Mandi avec la star argentine Lionel Messi, que la Fédération estime avoir nécessité une intervention plus stricte de l'arbitre ou un recours à la VAR. La requête évoque également une intervention jugée irrégulière sur Anis Hadj Moussa, ainsi qu'un autre contact sur Ibrahim Maza, considérés comme nécessitant une révision et d'éventuelles sanctions disciplinaires.

### COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS

## La CAF dévoile le calendrier 2026-2027

La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé le calendrier détaillé des matches au titre de la saison 2026-2027 de la Ligue des Champions et de la Coupe de la Confédération, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. La Confédération africaine informe que l'engagement sera ouvert sur le système de gestion des compétitions de la CAF (CMS). La date limite pour l'engagement des clubs algériens engagés dans les deux compétitions (Ligue des champions et Coupe de la Confédération) est le 25 juillet 2026. La saison prochaine, l'Algérie sera représentée par le MC Alger et l'US Chaouia en Ligue des Champions, et par l'USM Alger et le CR Belouizdad en Coupe de la Confédération.

#### Voici le calendrier de la saison 2026-2027 :

1<sup>er</sup> tour des qualifications :  
04-06 septembre / 11-13 septembre  
2<sup>e</sup> tour des qualifications :  
16-18 octobre / 23-25 octobre  
Phase de poules :  
1<sup>ère</sup> journée : 27-29 novembre  
2<sup>e</sup> journée : 04-06 décembre  
3<sup>e</sup> journée : 18-20 décembre  
4<sup>e</sup> journée : 08-10 janvier  
5<sup>ème</sup> journée : 15-17 janvier  
6<sup>e</sup> journée : 22-24 janvier  
Quarts de finale :  
Aller : 26-28 février  
Retour : 05-07 mars  
Demi-finales :  
Aller : 09-11 avril  
Retour : 16-18 avril  
Finale :  
Période du 09 au 31 mai.

### JS KABYLIE

## Yazid Mansouri nouveau DTS

La JS Kabylie a officialisé la nomination de l'ancien international algérien, Yazid Mansouri, au poste de Directeur technique sportif (DTS), a indiqué samedi le club de Ligue 1 Mobilis de football sur ses réseaux sociaux. «La JS Kabylie est heureuse d'annoncer la nomination officielle de Yazid Mansouri au poste de Directeur Technique Sportif. Ancien capitaine de la sélection nationale et figure respectée du football algérien, il mettra son expérience, son expertise et sa vision au service du projet sportif du club », peut-on lire sur le communiqué de la JSK. Et d'ajouter : «Ancien capitaine de la sélection nationale et figure respectée du football algérien, il mettra son expérience, son expertise et sa vision au service du projet sportif du club. Cette nomination s'inscrit dans la volonté de la JS Kabylie de poursuivre sa structuration en s'appuyant sur des profils compétents, rigoureux et pleinement engagés au service de ses ambitions.». Agé de 48 ans, Mansouri a porté à 70 reprises le maillot des Verts. Il également mené une carrière de joueur solide, évoluant notamment en Ligue 1 française ainsi qu'en Angleterre. Depuis sa retraite sportive, l'ex-milieu de terrain a plutôt réussi sa reconversion. Il a occupé des postes clés dans plusieurs clubs : directeur sportif à l'AC Monza (Italie), à l'Olympiakos (Grèce), au Stade Rennais (France), mais aussi responsable du recrutement à Nottingham Forest (Angleterre) et DTS au sein de l'ES Tunis, son dernier poste. En Algérie, il a été manager général de l'équipe nationale et membre du Bureau Fédéral, contribuant à la mise en place de stratégies de développement du football.

### TRANSFERTS

## Galatasaray s'intéresse à Maza



Le champion de Turquie cherche à renforcer son secteur offensif avec des joueurs jeunes, techniques et à fort potentiel de revente. À seulement 20 ans, Maza correspond parfaitement à ce profil grâce à sa créativité entre les lignes, sa qualité de passe, sa polyvalence au poste de milieu offensif ou d'ailier, ainsi que son potentiel de progression important. L'entraîneur Okan Buruk aurait validé son profil parmi plusieurs options étudiées pour le mercato estival. Malgré cet intérêt, les chances de voir Maza quitter rapidement Bayer Leverkusen paraissent limitées, le club allemand l'a recruté récemment et le considère

comme un élément d'avenir. Leverkusen souhaite l'intégrer progressivement à son projet sportif. Plusieurs clubs européens suivent également le

joueur, ce qui fait monter sa valeur. Sportivement, rester une saison supplémentaire à Leverkusen pourrait être la solution la plus bénéfique. Le club allemand

offre un environnement idéal pour poursuivre son développement au plus haut niveau avant d'envisager un transfert majeur. Galatasaray reste toutefois une destination attractive, le club dispute régulièrement les compétitions européennes et peut offrir un temps de jeu important. À ce stade, il s'agit surtout d'un intérêt et non d'une négociation avancée. Aucun contact officiel ni offre n'a été révélé. Sauf retournement de situation, Ibrahim Maza devrait plutôt poursuivre son aventure avec Bayer Leverkusen lors de la saison 2026-2027, même si son dossier restera l'un des plus suivis concernant les internationaux algériens cet été.

### ATHLÉTISME / LIGUE DE DIAMANT 2026 - ÉTAPE DE DOHA

## Nouveau record d'Algérie pour Triki au triple saut

L'Algérien Yasser Mohamed Tahar Triki a établi avant-hier après-midi au Qatar un nouveau record national du triple saut, avec un bond à 17,67 mètres, réalisé à son troisième essai, dans le cadre de l'édition 2026 de la Ligue de Diamant d'athlétisme (Étape de Doha). L'international algérien avait entamé son concours par une marque à 16,83 mètres, avant de monter à 17,31 mètres, puis à 17,67 mètres, décrochant par la même occasion la troisième place, derrière l'actuel N1 mondial, le Portugais Pedro Pichardo, vainqueur avec un bond à 17,71 mètres, réussi à son deuxième essai. La deuxième place de ce concours est reve-

nue au Jamaïcain Scott Jordan, avec un bond à 17,69 mètres, réussi dès son premier essai, et grâce auquel il a battu Triki de seulement deux centimètres. Le record d'Algérie (seniors/messieurs) du triple saut était détenu par ce même Yasser Mohamed Tahar Triki depuis les Jeux olympiques de 2021 à Tokyo (Japon), avec un bond à 17,43 mètres. Une performance égalée le 10 juin courant, pendant l'étape d'Oslo, comptant pour cette même Ligue de Diamant 2026 d'athlétisme, et pendant laquelle il avait occupé la troisième place au classement final, avec un bond à 17,43 mètres.

### HAND/EXCELLENCE A DAMES

## Le MCA rejoint le HBC El-Biar en finale

Les handballeuses du MC Alger se sont qualifiées en finale du Final 4 des Play-offs de l'Excellence A dames, en s'imposant après prolongations devant leurs homologues du HC Mila sur le score de 28 à 26 (mi-temps : 10-10, temps réglementaire : 22-22), avant-hier) à la salle de Tichy (Bejaia). En finale, prévue le mardi 23 juin, le MC Alger, auteur d'une solide saison régulière conclue à la deuxième place du classement, retrouvera le HBC El-Biar, champion en titre sortant et grand favori à sa propre succession. Les Mouloudéennes, battues récemment en finale de la Coupe d'Algérie par le HBC El-Biar, auront l'occasion de prendre ainsi leur revanche face aux redoutables handballeuses d'El-Biar.

#### Résultats du Final 4 des Play-offs de l'Excellence A dames :

Vendredi 19 juin 2026 :  
MC Alger - HC Mila 28-26  
Mardi 23 juin 2026 (Finale) :  
MC Alger - HBC El-Biar.

## Mots Croisés

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1					■				
2			■						
3						■			
4		■					■		
5	■				■				
6				■					■
7	■						■		
8			■						
9						■			
10				■					

### HORIZONTALEMENT

- 1- Du côté de l'est - Projectile du canon.
- 2- Grand perroquet brésilien - Frisé à large plis.
- 3- Lieu où l'on expose les cadavres non identifiés - Pareil.
- 4- Contient 365 jours - Genre de théâtre.
- 5- Vigoureuse - Volcan italien (inversé).
- 6- A la possibilité - Éliminée.
- 7- Unité de mesure de longueur - Souris.
- 8- Numéral - Chanteur juif d'origine algérienne.
- 9- Qui n'est ni pour, ni contre - Fils de Noé.
- 10- Personne - Idiote.

### VERTICALEMENT

- 1- Marin de Porto... - Nom de fruit.
- 2- Ancienne marque de voiture - Clair.
- 3- Unité de mesure de pression - Bruit qui court publiquement.
- 4- Savourez - Règle.
- 5- Repas - Trois fois.
- 6- Provenue - Garnis.
- 7- Note de musique (inversé) - Manquer.
- 8- Gaz combustible en bouteille - La forme d'être «est» en allemand.
- 9- Nommé (inversé) - Couplet de trois vers.
- 10- Petite table de sculpteur - Emotion (inversé).

# 4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Protestant  
Prautestant  
Protestant  
Protestan

Cynegétique  
Cynégetique  
Cinégétique  
Cynégétique

Licenciement  
Lisenciment  
Lissenciment  
Licenceiment

Plénipotentiaire  
Plenipotentiaire  
Plénipotantiaire  
Plénipotentièrre

## Les mots fléchés

DISLOCATION	ZOOM	ÉLÉGANTS EXPOSÉ DE L'AVOCAT	REFUS FORMEL RAPPORTÉE	ANIMAUX DÉVORÉS PAR D'AUTRES	HÉROS DE SPIELBERG BOURRICOTS	DEVANT CAPONE
INATTENDU	RÉTABLISSES UN DÉLI					
				RAGOÛT MÉDIOCRE PAS MERITÉE		
CÉLÉBRATION MÉLODIE NEUVE					MOQUEUSES	
		PRÊTRE DE L'ARMÉE 12 MOIS				CONTE-ATTAQUE
STUPIDE				ENVIE BIEN CHARPENTÉ		
ALLONGE			AVANT VOUS TROU PERDU DANS LA CAMPAGNE		DEVANT DEVANT OU APRÈS POMME DE PAIN	
EN BOURGOGNE BONNE CATRE		TRÈS GROS FLEUVE D'ITALIE			IL S'AVANCE EN MER GRIMACES	
	TAS ÉCLATEMENTS DE PNEUS			ELLE A SON DJ CHIC		
MARQUE AU FOOT ANIMAL MOU			LIEUX DE TRAVAIL TRANCHE D'HISTOIRE			
		POISSON ROUGE CENT CENTIMÈTES		BOULVERSE UNITÉ DE MESURE AGRICOLE		
SEMBLABLE LIQUIDE VÉGÉTAL			PROTESTA ELLE PEUT ÊTRE INCISIVE		SÉLÉNIUM AU LABO SENSUELS	
			DÉTRAQUE MACULA			PAS LA POUR RÉPONDRE À L'APPEL
TRESSE ALLONGEANT				APLATIT FADE		
					RÈGLES DOUBLES BESACE	DÉTÉRIORAI
C'EST UN JEUNE	ELLES ONT LEUR GOUROU CRI DE CHARRETIER				VIEILLES PIÈCES DESSUS	
		ORDRE DE MARCHÉ		PLUS TRÈS FRAÎCHE DANS LE VENT		
TOUJOURS GAGNANT COUPA LA BARBE						ADMIRATEUR
			SORTI DU CHOU		ROUGIT PRESQUE	

## BIFFE-TOUT

EN 7 LETTRES :  
Rongeur familial

ABONDANCE	EUROPE	RÉSINEUSE
AGUICHEURS	EXTENSION	SABRE
ALERTE	FORTUIT	SAFRAN
ALLUMETTE	GUÉRILLA	SAGESSE
AMPÈRE	IGNARE	SORBET
ARTIFICIEL	IMPRIMERIE	SORCIÈRE
BASCULE	INTERNE	SPORT
BLEUET	IRRIGATION	STRESS
BRIÈVEMENT	LAITAGE	TAON
CARACTÈRE	LAMA	TÉMÉRITÉ
COÛT	LITRE	TORRENT
CRAMPE	MÉDUSER	TOURISME
DÉPAYSER	NOURRISSON	TROP
DIESEL	PERDU	ULTIME
ECOT	PESENTEUR	VÉGÉTARIEN
ECRU	RADICELLE	VELOUTÉ
ENCOLURE	RÂPÉ	VERMICELLE
ESTUAIRE	RASCASSE	VESSIE
ETALAGE	REINETTE	

I	M	P	R	I	M	E	R	I	E	E	R	E	T	C	A	R	A	C	N
H	E	S	O	R	C	I	E	R	E	E	R	U	L	O	C	N	E	E	O
E	E	M	E	R	U	C	S	R	T	E	S	A	D	T	T	O	I	E	U
T	T	P	S	R	E	S	R	T	A	O	T	I	M	N	A	R	U	X	R
I	A	F	C	I	E	N	E	A	B	D	E	T	E	P	A	O	M	T	R
R	L	E	O	R	R	M	O	R	M	S	I	R	E	T	E	E	N	E	I
E	A	S	T	R	U	U	E	M	E	P	R	C	E	N	D	R	R	N	S
M	G	S	O	L	T	U	O	L	A	O	E	G	E	U	I	A	E	S	S
E	E	N	L	R	D	U	E	T	T	M	E	E	S	L	N	E	S	I	O
T	R	A	O	R	B	T	I	S	T	V	T	E	I	G	L	P	R	O	N
E	U	E	E	I	R	E	A	T	L	N	R	E	I	S	O	E	G	N	E
S	E	P	R	E	T	G	T	E	E	E	E	U	R	S	U	S	E	C	
U	T	E	L	I	E	A	I	E	T	G	L	M	T	E	E	S	N	N	
E	N	A	P	S	A	C	G	U	M	U	A	E	E	R	L	A	V	R	A
N	A	E	S	O	I	U	O	I	C	I	R	T	I	V	F	B	L	E	D
I	S	E	C	F	R	L	T	S	R	T	T	L	I	R	E	A	T	T	N
S	E	E	I	O	E	U	A	S	I	R	L	L	A	A	M	I	R	N	O
E	P	T	R	V	T	B	E	L	E	A	I	N	U	A	L	O	R	I	B
R	R	E	S	S	A	C	S	A	R	R	E	S	Y	A	P	E	D	B	A
A	G	U	I	C	H	E	U	R	S	E	L	L	E	C	I	M	R	E	V

## SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

### MOTS FLÉCHÉS

**HORIZONTALEMENT**  
UNIE - TOLERERA - ALTERNATIVES - APLANI - GENETS - TU - VEAU - CREE - LESAI - SEVIT - N - INEPTÉ - PUCE - ECOEURE - REER - RN - SERIE - RER - HANNETON - RAME - BIO - SI - NA - IS - GESTE - DRUIDES - TASSEE - SERA - IDEM - ESCRIMES - U - MES - O - NESS - IMPER - TISSU - E - BONIMENT - RUE - GOUTEURS - JETS.

**VERTICALEMENT**  
INAPTE - CRABE - DUMBO - ILLUSIONNISTE - POU - TETA - ANE - NOTAMMENT - ENVIEUSE - ES - ERIE - STRIE - PRETS - SES - MU - ON - ASTEROIDES - TER - BLAGUEE - IN - RECOINS - ETE - V - RE - NU - R - ST - PRINCIPE - RAISINS - J - EVERTUERA - DEMEURE - CRETE - CREMIERES - UT - ASSENE - RESSASSEES

### MOTS CROISÉS

**HORIZONTALEMENT**  
1- ACCRA - MENA 2- CLE - NIECES 3- RATONS - ROI 4- ES - RETRO - L 5- SODE - OUIE 6- PEUR - MUET 7- L - VERSE - AS 8- AIR - AIEU - LE 9- GRESIL - LIT 10- EASE - ARMÉE.

**VERTICALEMENT**  
1- ACRE - PLAGE 2- CLASSE - IRA 3- CET - OUVRES 4- R - ORDRE - SE 5- ANNEE - RAI 6- IST - MSILA 7- ME - ROUEE - R 8- CROUE - ULM 9- NEO - ITALIE 10- ASILE - SETE.

**4x4** Cannibalisme - Fluorescent  
Éthéromane - Monolithique

**BIFFE-TOUT : MARIAGE**



Page réalisée  
par Souiki Sidali



10/10

### CHEB BELLO SOUTIENT LES VERTS

Le chanteur de raï, Cheb Bello, a dévoilé un nouveau titre intitulé «Les DZ» pour encourager l'équipe nationale algérienne en vue du Mondial. Accompagné d'un clip diffusé sur YouTube, le morceau a déjà dépassé les 266k vues. Les internautes apprécient l'énergie patriotique de la chanson et saluent une initiative qui renforce l'enthousiasme autour des Verts.

9/10

### ALERTE AUX SUPPORTERS



L'influenceur algérien installé aux États-Unis, Hakim California, a appelé les supporters des Verts à la prudence lors du deuxième match du Mondial face à la Jordanie à San Francisco. Dans une vidéo, il a souligné que les autorités californiennes appliquent la loi avec davantage de rigueur qu'au Kansas, avertissant que des comportements comme l'utilisation de fumigènes ou le fait de sortir par les fenêtres des véhicules pourraient entraîner de lourdes amendes. Avec plus de 251k vues, de nombreux internautes ont salué cet appel au civisme, estimant qu'il est important de soutenir l'équipe nationale tout en respectant les lois locales.

### 8/10 «LYDI DIDII» ENFLAMME LE WEB AU MONDIAL



La supportrice algérienne «Lydi didii» fait sensation sur les réseaux sociaux durant le Mondial 2026, captivant les internautes avec une robe unique fusionnant haute couture et maillot national. Ce buzz créatif propulse son style au rang d'icône tendance, célébrant la ferveur algérienne avec élégance. Avec plus de 50k réactions, les internautes saluent une fierté absolue qui sublime nos couleurs nationales avec élégance.



### 7/10 «BANGER» À ORAN ?

Mustapha Himoun alias Bilahoudoud a participé au tournage du nouveau clip du duo très attendu réunissant Abdou Gambetta et Anas Benturquia. Sa présence remarquée dans le teaser a été largement saluée par les internautes, qui ont souligné son charisme et sa contribution à l'ambiance du projet. De nouvelles images des coulisses du tournage, réalisées dans la ville d'Oran, ont également été dévoilées. L'événement a réuni plusieurs personnalités ainsi qu'un grand nombre de fans venus assister à cette collaboration artistique. Ce projet suscite déjà de fortes attentes en ligne et pourrait rapidement s'imposer parmi les tendances, grâce à la fusion entre l'authenticité du raï et l'énergie du rap. Les images ont été vues plus de 40k fois.

### 6/10 VAN DIJK CRITIQUE LES PAUSES FRAÎCHEUR



Virgil Van Dijk a critiqué l'utilisation automatique des pauses fraîcheur pendant la Coupe du monde de la FIFA 2026. Selon lui, ces pauses sont utiles lorsqu'il fait très chaud, mais elles ne devraient pas être imposées à tous les matchs. Il estime que chaque rencontre devrait être évaluée en fonction de la météo. Le capitaine néerlandais regrette aussi que ces interruptions soient souvent accompagnées de publicités, ce qui, selon lui, réduit le plaisir des téléspectateurs. Son avis rejoint celui de plusieurs joueurs et entraîneurs qui ont déjà exprimé des doutes sur cette mesure mise en place par la FIFA. Avec plus de 32k réactions, de nombreux internautes soutiennent Van Dijk, estimant que les pauses fraîcheur doivent rester exceptionnelles et motivées par la sécurité des joueurs plutôt que par des considérations commerciales.

### 5/10 RIXE VIOLENTE DANS UN QUARTIER

Des images largement relayées sur les réseaux sociaux montrent une violente bagarre entre plusieurs individus, dont certains armés d'armes blanches, avec des cris de femmes et un véhicule semblant foncer à plusieurs reprises sur les protagonistes. Selon des pages sur les réseaux, il s'agirait de représailles d'un réseau de trafic de drogue, suite à une plainte, déposée par une famille, ayant conduit à l'arrestation d'un membre du réseau. Avec plus de 18k vues, les réactions en ligne sont majoritairement choquées, avec une forte condamnation de la violence et des inquiétudes sur la montée des règlements de comptes.



4/10

### AMEL BENT SE RETIRE

Quelques jours après le désistement d'Amir, Amel Bent a, à son tour annulé, sa participation à la Fête de la musique de Bruay-la-Buissière, dans le Pas-de-Calais. Officiellement, sa production évoque l'indisponibilité de dernière minute d'une partie de l'équipe technique. Toutefois, plusieurs médias locaux avancent que cette décision pourrait être liée à la gestion de la commune par le Rassemblement national. Pour l'heure, la chanteuse ne s'est pas exprimée publiquement sur les motifs de cette annulation. Avec près de 10k réactions sur les réseaux sociaux, les internautes sont partagés entre ceux qui défendent un choix personnel de l'artiste et ceux qui dénoncent une décision jugée politique.

3/10

### ABDOU SKIKDI N'EST PLUS

Le chanteur Abdou Skikdi est décédé à Annaba, laissant derrière lui une carrière marquée par des chansons populaires qui ont animé les soirées algériennes depuis les années 1990. Il aurait traversé de nombreuses épreuves de santé au cours de ses dernières années, avant de s'éteindre entouré de l'affection des siens. Avec plus de 6 700 réactions, les internautes saluent la mémoire d'un artiste authentique et expriment une profonde tristesse face à la disparition d'une voix marquante.

### 2/10 DES PRIÈRES POUR YASMINE BELKACEM



Yasmine Belkacem a révélé avoir traversé une période de santé difficile, expliquant son absence des réseaux sociaux ces derniers jours. Dans une story émouvante, elle a confié avoir reçu une perfusion avant de se rendre directement à un événement auquel elle s'était engagée à participer. Malgré la fatigue et une voix affaiblie, elle a tenu à honorer sa promesse par respect pour les organisateurs. Très touchée, elle a demandé à ses fans de prier pour son rétablissement afin de revenir rapidement partager son quotidien avec eux. Avec près de 600 réactions, la plupart des internautes saluent son professionnalisme et son courage, tout en l'encourageant à privilégier sa santé avant ses engagements professionnels.

1/10

### VOS COMÉDIENS PRÉFÉRÉS SUR DES TIMBRES

Algérie Poste émet une série de timbres dédiés au cinéma algérien rendant hommage à Mohamed Lakhdar-Hamina, Baya Bouzar (Biyouna), Hassan Bencheikh (Bouabagra), Ouardia Hamtousse, Sid Ali Kouiret, Chafia Boudraa et Ahmed Ayad (Rouiched). L'initiative célèbre des figures majeures du 7e art, saluant leur contribution au patrimoine culturel et à la mémoire cinématographique nationale et internationale. Avec plus de 300 vues, les réactions sont globalement positives et nostalgiques, saluant une belle initiative.

## JOURNÉE NATIONALE DE L'ARTISTE

# LES LAURÉATS DU PRIX ALI-MAÂCHI 2026 DISTINGUÉS

*La cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, de plusieurs membres du gouvernement, de conseillers auprès du président de la République, ainsi que de nombreux artistes, intellectuels, créateurs et représentants de la famille culturelle nationale.*

**C**hargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger la cérémonie officielle de célébration de la Journée nationale de l'artiste, marquée par la distinction des lauréats de la 20e édition du Prix du président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâchi. Cette manifestation annuelle, organisée sous le haut patronage du président de la République, s'inscrit dans le cadre de la politique de soutien de l'État à la culture nationale et de valorisation des contributions des artistes algériens à la préservation de l'identité nationale, de la mémoire collective et du patrimoine culturel du pays. À cette occasion, les lauréats du prix Ali-Maâchi 2026 ont été récompensés dans plusieurs disciplines littéraires et artistiques, notamment le roman, la poésie, l'écriture théâtrale, les œuvres musicales, le chant et la chorégraphie, les arts cinématographiques et audiovisuels, les arts dramatiques ainsi que les arts plastiques. Dans la catégorie du roman, le premier prix est revenu à Kebaili Aïcha, devant Meziane Nesrine et Mazari Bilal. En poésie, Ilyass Saber a décroché la première place, suivi de Bendrihem Ahlam et Boukhari Amine. Pour l'écriture théâtrale, Mokrani Samy a remporté le premier prix, tandis que Gherbi Mouna et Ismailah Anouar ont obtenu respectivement les deuxième et troisième places.



Dans la catégorie des œuvres musicales, Briki Malek Islam s'est imposé devant Abderrezak Boukraa et Belkhiri Boujema. Concernant le chant et la chorégraphie, Mohamed Mbarek a obtenu la première place, suivi d'Abdelhak Sahraoui et d'Amine Zerrouk. Dans les arts cinématographiques et audiovisuels, Abdesamed Youssefi a été distingué par le premier prix, devant Oussama Daas et Imad Saraidi. Pour les arts dramatiques, la première place est revenue à Ferial Medjadi, suivie de Charaf Belkacem et Mohamed Briki Chaouche. Enfin, dans la catégorie des arts plastiques, Siham Adjimi a remporté le premier prix, tandis que Belkhiri El Bahi Yahia et Azzi Sabrine ont complété le podium. Le pré-

sident du jury, Slimane Djouadi, a indiqué que cette édition avait enregistré la participation de 565 jeunes créateurs des deux sexes, précisant que la catégorie du roman a connu la plus forte participation. À travers ce prix, les pouvoirs publics réaffirment leur volonté d'encourager les jeunes talents, de promouvoir la création artistique et intellectuelle et de renforcer la place de la culture comme levier de développement, d'innovation et de cohésion nationale.

**BENDOUDA AUX ARTISTES : «DÉFENDEZ LA QUALITÉ DE L'ART»**  
Lors de la cérémonie la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a indiqué que les orientations

du président de la République «visent à protéger les artistes et à leur garantir un cadre de travail créatif», soulignant que «tel est l'objectif que le secteur s'emploie à atteindre». La ministre a appelé les artistes à «réfléchir à l'encadrement de leurs efforts avec l'appui de l'Etat afin de relever les défis induits par les mutations du marché artistique», les invitant à «défendre la qualité de l'art». Evoquant l'émission par Algérie Poste d'une série de timbres postaux commémoratifs dédiés aux femmes et aux hommes du cinéma algérien, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'artiste, la ministre a souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre de «la valorisation du patrimoine culturel» algérien. L'émission de ces timbres vise à «préserver notre mémoire collective contre l'oubli», a-t-elle dit. Dans le cadre de la relance de l'industrie cinématographique, la ministre a évoqué le passage de la phase du «soutien à la production» à celle de «l'instauration d'une politique nationale globale pour l'auteur et le paysage cinématographique», soulignant que l'année 2026 marque «une étape importante avec l'activation du Fonds national de développement de la technique et de l'industrie cinématographique», dont la commission spécialisée entame cette semaine l'examen des dossiers de subventions pour la deuxième fois depuis le début de l'année.

R. N.

## VISA D'ENTRÉE EN TURQUIE Exemption pour deux catégories d'Algériens

Les autorités turques ont décidé d'exempter deux catégories de citoyens algériens titulaires d'un passeport ordinaire de l'obligation de visa d'entrée en Turquie, en vertu d'un décret présidentiel publié au Journal officiel turc le 20 juin 2026. Selon ce texte, l'exemption concerne les enfants de moins de 15 ans ainsi que les personnes âgées de plus de 50 ans. Ces voyageurs pourront désormais entrer en Turquie sans visa pour des séjours touristiques ou de transit d'une durée



maximale de 90 jours sur une période de 180 jours. Les Algériens âgés de 15 à 50 ans restent, en revanche, soumis aux procédures habituelles d'obtention de visa. «Il a

été décidé, conformément à l'article 18 de la loi n° 6458 sur les étrangers et la protection internationale, que les citoyens algériens titulaires d'un passeport

ordinaire, âgés de moins de 15 ans et de plus de 50 ans, seront exemptés de visa pour les visites touristiques et le transit par la Turquie, avec un séjour maximal de 90 jours sur une période de 180 jours», lit-on dans le décret mis en ligne par l'ambassade de Turquie en Algérie. D'après les dispositions du décret, cette mesure est applicable depuis le 19 juin 2026. Elle vise à faciliter les déplacements des familles et des personnes âgées entre l'Algérie et la Turquie.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 24 morts et 568 blessés en 24 heures

Vingt-quatre personnes sont décédées et 568 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. «Durant la période du 18 au 20 juin courant, les unités de la Protection civile ont effectué 447 interventions, suite aux accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du territoire national, causant 24 morts et 568 blessés», précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 6 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger, Boumerdès, Constantine, Sidi Bel-Abbès, M'sila et Tizi-Ouzou, ayant causé des brûlures diverses à 5 personnes.



## Un décès par noyade

Dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, 1.122 interventions ont été effectuées durant la même période, ce qui a permis de sauver 738 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 308 autres et d'évacuer 72 personnes vers les structures sanitaires locales, ajoute le bilan, déplorant, toutefois, le décès de deux personnes par noyade au niveau de plages interdites à la baignade dans la wilaya d'Annaba (1) et de Boumerdès (1). Durant la même période, un enfant âgé de 12 ans est décédé par noyade dans une mare d'eau située au lieu-dit Qued El Fahs, dans la daïra de Beni Senoussa, wilaya de Tlemcen. S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile est intervenue pour l'extinction de 122 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas du territoire national. D'autre part, les équipes de la Protection civile sont intervenues suite aux pluies orageuses qui se sont abattues sur les wilayas de Tébessa et Guelma, en effectuant 6 opérations d'épuisements des eaux pluviales infiltrées à l'intérieur des habitations, sans déplorer aucune victime, conclut le bilan.

## MÉTÉO

### La canicule persiste

La vague de chaleur en cours continuera d'affecter, jusqu'à demain, plusieurs wilayas du pays avec des températures pouvant atteindre 45 degrés, a indiqué, hier, un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Selon le BMS, la canicule touchera les

wilayas de Tipasa, Alger, Boumerdès, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Taref, où les températures maximales oscilleront entre 39 et 41 degrés. La validité du BMS s'étendra jusqu'à aujourd'hui. Cette hausse de température concernera, également, les wilayas de Sidi Bel-Abbès, Masca-

ra, Relizane, Chlef, Aïn Defla, Blida et Tizi Ouzou, où le mercure atteindra entre 43 et 45 degrés, et ce, jusqu'à demain. Les wilayas d'Oran, Aïn Témouchent et Mostaganem connaîtront aussi des températures très élevées, dont les maximales oscilleront entre 42 et 43 degrés, selon la même source.